

ÉCONOMIE

Chez Paupé Fruits de Mer
 DEPUIS 1862
 1657 Ste-Catherine Ouest
Festival d'Huîtres
 Terrain de Stationnement
 Gratuit, Exclusif à nos clients
 Prière de Réserver **932-6118**

LE DEVOIR, LE MERCREDI 19 NOVEMBRE 1997

AFFAIRES

Canadien: le rapport rate la cible

Le Comité du ministre sur le transport aérien passe sous silence les acquisitions à fort prix du passé

Mis sur pied dans la foulée de cette autre restructuration majeure de Canadien International, à la demande des syndicats appelant à une re-réglementation de l'industrie de l'aviation civile au pays, le Comité du ministre sur les questions de politique de transport aérien a accouché, vendredi, d'un rapport peu convaincant. Un rapport sans aucune recommandation, écrit à partir de «discussions sans issue», qui n'a pas su aborder ce qui est probablement la principale raison derrière cette autre déconiture de Canadien: ses acquisitions à fort prix du passé.

Mis sur pied de façon improvisée en décembre 1996, en réponse aux préoccupations exprimées par les syndicats représentant les employés de Canadien — à qui le transporteur demandait une nouvelle fois de contribuer à un énième plan de sauvetage —, le Comité du ministre sur les questions de politique de transport aérien a déposé un rapport que le nouveau ministre des Transports, David Collenette, a qualifié d'«important document de travail».



Gérard Bérubé

C'est, sans doute, pour être poli et gentil! Le hic, c'est que ce rapport n'apporte rien de nouveau, qu'il oppose l'appel des syndicats à une re-réglementation de l'industrie et les doléances des autres intervenants face au poids de la taxation. Le hic, enfin, c'est qu'il laisse de côté les principales raisons derrière le deuxième plan de sauvetage majeur de Canadien International en cinq ans: son passé entaché de mauvaises acquisitions à fort endettement (CP Air, puis Wardair), devenu une hypothèque que doit supporter Air Canada.

Ce comité, créé par l'ancien ministre des Transports David Anderson, était composé de 21 représentants issus de 11 organisations. Il s'est réuni à chaque mois de mars à octobre 1997 pour discuter de l'état de l'industrie du transport aérien, pour analyser les futures tendances et possibilités et pour étudier les mesures ou les politiques que pourraient adopter le gouvernement et l'industrie pour renforcer cette dernière. Cette création se voulait une tentative du gouvernement fédéral d'«encourager les syndicats touchés» à accepter les nouvelles compressions exigées par Canadien dans son plan de sauvetage.

Or, à la lecture des 22 pages que renferme le document, on ne peut observer que l'absence de consensus, lire des résultats d'une «discussion sans issue», pour reprendre l'expression utilisée dans le document. Ce que l'on pouvait voir se dessiner, dès le début du processus, prend forme: l'éléphant a accouché d'une souris. Mais entre-temps, Ottawa aura eu raison de la résistance de la partie syndicale qui se refusait, en novembre 1996, de contribuer une nouvelle fois à la caisse.

La polarisation est vite apparue entre la thèse du «smart regulation» débattue sans cesse par les représentants syndicaux, siégeant au sein du comité, et les autres intervenants de l'industrie, défendant essentiellement le statu quo et la libre concurrence, tout en déplorant le poids excessif des nombreuses taxes. Au contraire, ces derniers estiment que si le gouvernement devait envisager un changement dans sa politique, «cela devrait être pour étendre ses politiques de libéralisation à un plus grand nombre de marchés internationaux».

Pour les premiers, la déréglementation de l'industrie, amorcée au milieu des années 1980, est la grande responsable de l'état de santé précaire de nos transporteurs, de la disparition des National, Fortinair, Destinair, Triton et cie, et de l'incapacité des transporteurs à escomptes (tels Greyhound et VistaJet) à résister au poids des transporteurs nationaux. «Plusieurs des nouveaux entrants, qui, selon les promoteurs de la déréglementation, étaient censés revitaliser le secteur, ont fait faillite [National] ou cessé leurs activités», a-t-on rappelé de sources syndicales. On oublie que National a baissé les bras sous l'effet de la crise du Golfe, d'une sous-capitalisation chronique, d'un conflit long et coûteux avec ses agents de bord et de mauvais investissements. On oublie que les nouveaux venus aspirant se nourrir du cadavre de National n'avaient pas la structure financière appropriée et qu'Ottawa est venu mettre de l'ordre dans cette industrie en imposant des normes à l'entrée plus sévères.

On oublie enfin que des transporteurs tels Air Transat, Canada 3000 et Royal ont su prendre la relève avec une telle efficacité que les transporteurs nationaux ont été en définitive expulsés du segment des voyages loisirs.

On oublie, enfin, que les problèmes de Canadien International sont essentiellement attribuables à des décisions commerciales coûteuses prises dans le passé et qu'Air Canada est affaibli, ou ralenti volontairement dans sa croissance, par une intervention arbitraire d'Ottawa, préoccupé par le poids électoral de Canadien dans l'Ouest, qui perpétue le monopole de Canadien sur les principales routes de l'Asie tout en ouvrant les principaux marchés d'Air Canada à l'action de puissants concurrents. Et ce, en contrepartie directe avec sa propre politique en matière de partage des routes internationales.

Un élément mérite toutefois d'être retenu dans le rapport du comité. Il a été souligné par les représentants syndicaux, qui expriment leur inquiétude «qu'à moins que des politiques plus actives soient introduites, les transporteurs canadiens vont devenir de plus en plus des services d'appoint tributaires des compagnies aériennes américaines plus puissantes, et que les services aériens canadiens ne desserviront plus que des points secondaires aux extrémités des réseaux en étoile américains». C'est exactement la forme qu'a prise Canadien International dans son alliance avec American Airlines et dans son déploiement international. Et c'est exactement ce qu'Air Canada veut éviter, malgré tous les freins appliqués par le gouvernement fédéral dans le développement de ses routes internationales.

La compagnie se départira de sa participation dans Foresterie Noranda

Noranda revient à ses sources

La mode est indiscutablement à l'abandon de la diversification dans le monde des grandes entreprises. Après plusieurs autres, Noranda y succombe à son tour. Cette société qui a déclaré des revenus de 9,7 milliards en 1996 et généré un rendement sur l'avoire des actionnaires d'à peine 5 % revient aux activités qui ont été à l'origine de sa réussite.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Noranda a décidé de revenir à ses sources, c'est-à-dire les mines et les métaux. Cela implique qu'elle va se départir en totalité de sa participation de 66 % dans Foresterie Noranda. L'actionnaire principal deviendra Edper Brascan, le holding détenu par la branche torontoise de la famille Bronfman, dont la participation sera de 26 % une fois la transition complétée.

Par ailleurs, les sommes d'argent qui proviendront de la vente d'autres actifs qui ne sont pas considérés comme faisant partie du créneau majeur d'activités seront en grande partie réinvesties dans deux projets envisagés, notamment celui de l'usine de magnésium Magnola à Asbestos. David Kerr, qui devient président de la nouvelle Noranda, n'a pas hésité à dire en conférence de presse hier qu'il aimerait aller plus vite avec le projet Magnola, si cela était possible. Un autre investissement serait effectué en Zambie, où Noranda a aussi des plans de développement. Au cours de la prochaine année, Noranda se propose de

distribuer à ses actionnaires, sous forme de dividende, son investissement dans Foresterie Noranda. La quantité d'actions détenues par le public augmentera presque du double, ce qui portera sa valeur à un milliard, sans que la valeur boursière globale de cette entité ne soit modifiée par suite de cette redistribution.

Hier, le titre de Foresterie Noranda a connu une baisse de 40 ¢ pour finir la journée à 8,40 \$. Le titre du groupe Noranda a pour sa part enregistré une hausse de 1,50 \$ à la Bourse de Toronto et de 1,70 \$ à celle de Montréal, pour clôturer à 25,15 \$.

Foresterie Noranda est devenue une société ouverte il y a dix ans et fonctionne en tant qu'entreprise distincte au sein du groupe Noranda. Elle se situe maintenant parmi les plus grandes sociétés intégrées de produits forestiers au Canada avec 10 000 employés et un chiffre d'affaires à la hauteur de 2,3 milliards en 1996.

Même stratégie

Le changement annoncé dans l'actionariat ne modifie en rien la stratégie de l'entreprise, comme le confirme Linn Macdonald, président et chef de la direction de Foresterie Noranda: «Nous avons joué d'une relation constructive et positive avec Noranda inc. tout en développant notre entreprise. Nous nous réjouissons de cette occasion de travailler en étroite collaboration avec Edper Brascan qui appuie totalement nos plans en vue d'améliorer les marges bénéficiaires et de créer une valeur pour les actionnaires.»

Foresterie Noranda exploite douze scieries, dix usines de panneaux, deux usines de pâte commerciale et cinq papeteries. Ces actifs se retrouvent dans quatre provinces canadiennes, sept États américains et au Royaume-Uni. Parmi les actifs que Noranda veut mettre en vente, il y a

Noranda Ressources énergétiques Norcen et Canadian Hunter Exploration, deux sociétés œuvrant dans le domaine du gaz naturel.

La décision de ne plus être un groupe diversifié et de se concentrer sur l'exploitation minière et métallurgique découle d'une remise en question qui a commencé à l'été de 1996. Les administrateurs de Noranda en étaient venus à la conclusion qu'il fallait prendre des mesures pour maximiser le rendement sur l'avoire des actionnaires.

On pense qu'avec les mesures annoncées, on pourra doubler le rendement, présentement de 6 %, pour le porter dans cinq ans à 12 % pour l'ensemble du cycle économique. Il va sans dire que le repositionnement des actifs a des conséquences sur l'ensemble de l'organisation et des structures de l'entreprise. Ainsi, Noranda intégrera son siège social et un certain nombre de sociétés d'exploitation dans une seule organisation qui comprendra Noranda inc., Métallurgie Noranda, Mines et Exploitation Noranda, Noranda Aluminium, Industries de câbles d'acier et Rudolf Wolff. Noranda a par ailleurs l'intention d'augmenter progressivement sa participation actuelle de 46 % dans Falconbridge.

Pour l'instant, la réorganisation ne touche que la haute direction. Courtney Pratt préside désormais le conseil d'administration. M. Kerr agit comme président et chef de la direction. Trois postes de vice-président directeur ont été créés. La prochaine étape consistera à définir les détails de la structure organisationnelle, ce qui devrait être complété à la mi-janvier.

L'exécution du plan entraînera l'élimination d'un certain nombre de postes qui seront devenus «redondants». M. Kerr était incapable de dire hier combien d'employés seront ainsi touchés, mais il a promis qu'ils seraient traités «avec équité et respect».

Deuxième partie d'une étude de Rosaire Morin, directeur de L'Action nationale

L'exode de l'épargne québécoise dépasse les 200 milliards

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Plus de 200 milliards de l'épargne québécoise sont investis ailleurs qu'au Québec, une situation qui entraîne «des conséquences désastreuses sur le développement et sur la vie psychologique et matérielle des Québécois et des Québécoises», ainsi que la perte de 23 000 emplois directs liés à la gestion cette somme.

C'est le constat que fait le franc-tireur Rosaire Morin, directeur de la revue L'Action nationale, qui revient à la charge avec la deuxième partie d'une étude intitulée «La déportation québécoise», où il tient compte de l'ensemble des institutions financières — banques, caisses populaires, sociétés de fiducie, fonds communs de placement, compagnies d'assurances, caisses de retraite et Caisse de dépôt et placement du Québec — dans lesquelles l'épargne des Québécois est canalisée.

«Lan dernier, M. Morin avait publié la première partie de son étude sur les fonds communs de placement, où il faisait état d'une hémorragie de 21 milliards. Dans la deuxième partie, il a révisé ses chiffres à la hausse, des chiffres qui sont «encore en deçà de la réalité», a-t-il confié en entrevue au Devoir.

Ainsi, dans le seul secteur des fonds communs de placement, l'exportation des capitaux s'élève plutôt à 35 milliards. Les caisses de retraite au Québec sont responsables d'un écoulement d'au moins 90 milliards, une donnée qu'une analyse plus fine encore viendra augmenter, a signalé M. Morin. Dans les valeurs mobilières qui transitent à travers les banques et les sociétés de fiducie, 50 autres milliards viennent s'ajouter. Le Mouvement Desjardins investit 20 milliards de l'épargne québécoise à l'extérieur du Québec, tandis que la Caisse de dépôt y envoie 31 milliards, soit un peu plus de la moitié de son actif, selon M. Morin. En additionnant ces sommes, on arrive à 226 milliards. Pour Rosaire Morin, «la gestion de l'épargne québécoise est catastrophique, elle se traduit au Québec en chômage, en pauvreté. Elle crée des emplois sous d'autres cieux. Elle finance des entreprises extérieures qui, souvent, viennent concurrencer les sociétés d'ici».

Selon M. Morin, il est faux de prétendre que le Québec est un importateur net de capitaux, comme le soutient le ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, une affirmation qui témoigne de «la faiblesse» du gouvernement face aux places financières étrangères.

Les Québécois confient la gestion de plus de la moitié de leurs épargnes à des sociétés dont le centre de décision est situé hors Québec, notamment à Toronto. Et ces sociétés, basées à Toronto, investissent peu au Québec, note M. Morin.

Les cinq plus grandes banques canadiennes, la CIBC, la Banque de Montréal, la Banque Scotia, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion, gèrent un total de 44,7 milliards dans leurs sociétés de fonds

communs de placement qui n'ont placé que 602 millions dans des titres du secteur public québécois (obligations du Québec, d'Hydro-Québec, des municipalités, des cégeps, etc.). Les fonds communs de la Banque de Montréal ne détiennent aucun titre du gouvernement québécois, relève M. Morin. Quant au Mouvement Desjardins, il a placé 83 % de ses valeurs mobilières à l'extérieur du Québec, souligne-t-il.

Dans l'ensemble des fonds communs de placement, les sociétés québécoises ne gèrent que 4,35 % de l'actif global au Canada, qui s'élève à 236,7 milliards, comparativement à 79,2 % pour les sociétés établies en Ontario. Les Québécois ont fourni à ces fonds 50 milliards dont les quatre cinquièmes ont été confiés à des firmes de l'extérieur du Québec.

Part congrue

Le bilan que dresse M. Morin, c'est que seulement 6 % de l'actif total des sociétés de fonds communs de placement au Canada sont investis au Québec, soit 14,2 milliards, soit quelque 35 milliards de moins que leur mise.

Plusieurs leaders de cette industrie ne détiennent aucun titre du gouvernement du Québec, signale M. Morin. C'est le cas des fonds les plus populaires: Trimark, Templeton, Mackenzie, Altamira, AGF, Great West du groupe Power. Très présent au Québec, le Groupe Investors, une autre filiale de Power Corporation, n'a investi que 4,3 millions dans des obligations du secteur public québécois, soit un minuscule 0,017 % de son actif global de 24,5 milliards. «Il est vrai que Paul Desmarais a dit il y a quelques années que le Québec n'était pas un lieu propice à l'investissement», rappelle M. Morin.

Les grandes sociétés milliardaires de fonds communs de placement ont placé 4 % de leur actif global dans des entreprises québécoises, soit 9,6 milliards. M. Morin fait une distinction entre les entreprises anglophones et francophones, constatant que le tiers de ce 9,6 milliards est investi dans des entreprises francophones. L'auteur admet que cette distinction peut être difficile à faire: Bombardier, par exemple, possède un Canadaire, une entreprise québécoise qui a toujours été anglophone, ou Alcan, que M. Morin qualifie d'anglophone. S'impose-t-elle d'ailleurs dans une société pluraliste comme le Québec? «Tout part de l'ambiguïté de l'identité québécoise. Si l'indépendance du Québec était réalisée, je ne tiendrais pas le même discours. Mais on ne peut pas devancer l'histoire», explique Rosaire Morin.

Les fonds communs de placement québécois, comme InvesNat de la Banque Nationale, Montrusco, Talvest, Desjardins et Industrielle-Alliance, ont placé davantage d'argent dans des entreprises de l'Ontario que dans des entreprises du Québec, soit deux milliards contre 878 millions.

Gérées pourtant au Québec, les caisses de retraite du secteur public québécois, quant à elles, ne font guère meilleure figure que les fonds communs de placement. M. Morin a analysé 26 de ces caisses du secteur pu-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pour Rosaire Morin, «la gestion de l'épargne québécoise est catastrophique, elle se traduit au Québec en chômage, en pauvreté. Elle crée des emplois sous d'autres cieux. Elle finance des entreprises extérieures qui, souvent, viennent concurrencer les sociétés d'ici».

PLACEMENTS AU QUÉBEC

Voici une liste de sociétés milliardaires de fonds communs de placement au Canada anglaises qui n'ont pas une seule obligation du gouvernement du Québec (en date du 31 décembre 1996). L'actif est indiqué en milliard de dollars.

Société	Obligations du Québec	Actif en 1996	Société	Obligations du Québec	Actif en 1996
Trimark	0	20 743	Global Strategy	0	2961
Templeton	0	11 564	Vista ManuLife	0	2945
Mackenzie	0	8935	AIC Group	0	2191
Altamira	0	6594	Canada Life	0	2167
Bank of Montreal	0	6267	BPI Financial	0	2067
AGF	0	5460	Guardian Group	0	1677
Great West	0	5225	Elliott, Page	0	1590
Dynamic	0	5116	GT Global	0	1578
20/20	0	4532	Maritime Life	0	1263
Integra	0	4362	Hong Kong	0	1236
Universel Mackenzie	0	3535	Empire	0	1072
Phillips, Hager	0	3465	Total	0	110 092

Placements d'Investors group

Voici les placements d'Investors Group dans le secteur public québécois (en 1996), en milliers de dollars.

Catégorie	placement	% de l'actif
Gouvernement du Québec	4306	0,017
Hydro-Québec	0	-
Municipalités	0	-
Communautés urbaines	0	-
Universités	0	-
Cégeps	0	-
Commissions scolaires	0	-
Autres secteurs publics québécois	0	-
Total du secteur public québécois	4306	0,017

Source: L'Action nationale

blic québécois, disposant d'un actif total de 4,8 milliards, et constate que les trois quarts de cette somme sont investis à l'extérieur du Québec. Seulement 9,8 % de l'actif consistent en obligations du secteur public québécois contre 21,7 % pour les obligations du gouvernement du Canada.

Dans ce portrait global, la Caisse de dépôt s'en tire assez bien, selon M. Morin, en raison principalement de son portefeuille d'obligations québécoises. M. Morin évalue à 44 % la part québécoise des investissements de la

Caisse de dépôt (qui estime, quant à elle, que cette proportion est de 55 % et comprend un peu moins du quart de la valeur du portefeuille d'obligations du gouvernement fédéral, ce qui correspond au poids démographique du Québec dans la fédération). Il déplore que la Caisse de dépôt n'ait investi que 7,4 % de son actif de 1996 dans des actions d'entreprises québécoises, soit 4,4 milliards, contre 10,2 milliards dans des sociétés canadiennes à l'extérieur du Québec et 9,4 milliards dans des entreprises étrangères.

ÉCONOMIE

La station du Vermont intéresse Lifestyle Resorts

Mont Saint-Sauveur reçoit une offre d'achat pour Jay Peak

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Deux mois après l'annonce officielle de sa mise en vente, Mont Saint-Sauveur International a annoncé hier avoir accepté les termes d'une offre d'achat déposée par l'ontarienne Lifestyle Resorts pour sa station de ski Jay Peak, au Vermont.

«Si cette démarche est complétée à la satisfaction des deux parties, l'on s'attend à ce que la transaction soit conclue à la mi-décembre», a souligné Mont Saint-Sauveur dans son communiqué. L'entreprise n'a pas voulu dévoiler les paramètres financiers de l'entente. «Lifestyle va entreprendre l'étape de vérification diligente et ce n'est qu'au terme de cet exercice que les modalités de la transaction pourront être dévoilées.»

L'annonce de cette mise en vente de Jay Peak avait été faite lors de l'assemblée annuelle de Mont Saint-Sauveur, le 22 septembre dernier. Question, sans doute, d'établir les paramètres de la négociation, la direction de l'entreprise soulignait alors que les conclusions d'une firme d'évaluateurs établissaient à 14 millions la valeur marchande de ce site, acquis par Mont Saint-Sauveur en 1978 pour quelque 3,3 millions.

Mont Saint-Sauveur a pris la décision de vendre Jay Peak afin de concentrer ses efforts et ses ressources sur le développement de ses cinq stations ceinturant la vallée de Saint-Sauveur. Elle est propriétaire des monts Saint-Sauveur, Avila, Morin Heights, Gabriel et Olympia. «L'ar-

gent ainsi récupéré servira à réduire la dette, ce qui fera augmenter les bénéfices et devrait en conséquence stimuler la valeur de l'action. Par la suite, il serait possible de procéder à une nouvelle émission pour soutenir nos efforts d'expansion», avait résumé Jacques G. Hébert, président du conseil, président et chef de l'exploitation, aux actionnaires et journalistes présents à l'assemblée de septembre. «Comme la société a, au fil des ans, constitué un bloc homogène de stations et comme ce portefeuille de stations est à la base même de notre expansion, il ne nous reste plus qu'à envisager la vente de Jay Peak», avait-il ajouté.

Mont Saint-Sauveur maintiendra des liens promotionnels avec Jay Peak.

Dans son communiqué diffusé hier, M. Hébert fait ressortir que Lifestyle Resorts saura transformer cette station en une destination vacances quatre saisons. «Nous ne pouvions, seuls, investir dans l'optimisation du potentiel de développement de cette station, qui vient d'être renforcée par l'obtention récente des différents permis nécessaires à l'élargissement des infrastructures, de ski et d'hébergement, et à la construction d'un terrain de golf.»

Lifestyle Resorts, de Barrie, en Ontario, est propriétaire de Horseshoe Valley Resort, située au nord de Toronto. C'est une nouvelle entreprise mise sur pied dans le but d'acquiescer, gérer et développer des centres de villégiature régionaux en Amérique du Nord. Lifestyle aurait conclu des ententes de principe en vue d'acquiescer deux autres centres régionaux.

JAPON

Mesures d'urgence pour stimuler l'économie

Tokyo (AFP) — Le gouvernement japonais a annoncé hier un paquet de «mesures d'urgence» destinées à stimuler une économie en panne, mais ce plan se contente de mettre l'accent sur la déréglementation, ignorant les appels répétés des milieux d'affaires pour des réductions d'impôt.

Ce plan, ont précisé les autorités japonaises, a pour objet de «renforcer et revigorer l'économie en utilisant la puissance du secteur privé tant en allant de l'avant s'agissant des réformes structurelles».

Le paquet est décliné en sept chapitres et 120 mesures. Les sept chapitres sont:

- la déréglementation de sept secteurs: télécommunications, soins, travail, finances, distribution et transports, éducation et ouverture de stations service libre-service;

- des mesures pour dynamiser les ventes immobilières;
- une aide aux petites entreprises en difficulté;
- la promotion des sciences et techniques;
- l'amélioration de l'accès des investisseurs étrangers au marché japonais;
- le passage en revue la fiscalité des entreprises;
- la promotion de l'utilisation des fonds privés pour la construction d'un aéroport à Nagoya (centre), un réseau de transmission par fibres optiques d'ici 2005 et des autres infrastructures sociales.

De l'avis du directeur général de l'Agence de la planification économique Koji Omi, ce paquet de mesures va exercer «une influence positive» sur la croissance en dépit du fait qu'il ne contienne aucune mesure fiscale.

Selon Louis Audet, président de Cogeco

Les câbles offriront 500 canaux et l'accès à Internet en 1999

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Les câblodistributeurs projettent d'offrir 500 canaux aux foyers canadiens et l'autoroute de l'information au grand public dès l'automne 1999, a annoncé hier le président de Cogeco, Louis Audet.

Invité par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, à l'occasion d'un déjeuner-conférence, à dresser un portrait des télécommunications à l'aube du XXI^e siècle, M. Audet a d'ailleurs indiqué que les technologies alternatives des concurrents ne pourront probablement pas «égaler, et de loin», ce déploiement de canaux, fruit de la technologie numérique.

À quoi les consommateurs doivent-ils s'attendre? À une «super-boîte» par laquelle convergeront la télévision, le téléphone (la téléphonie locale) et les autoroutes de l'information. On assistera alors à la naissance d'un mutant, le terminal Internet («network computers») ou la diffusion par le Web, bref le «téléordinateur», pour reprendre un néologisme.

Le consommateur pourra donc se procurer une «super-boîte» qui fera le travail de plusieurs équipements actuellement disponibles sur le marché, et ce, à moindre coût que la somme desdits équipements, a indiqué M. Audet. Mais les coûts d'utilisation de la «super-boîte» ne seront pas nécessairement à la baisse, a-t-il concédé. «C'est à voir, mais il n'est pas impossible que les prix baissent éventuellement.»

Cogeco et les câblodistributeurs évaluent par ailleurs s'il y aurait un marché pour offrir d'autres services tels que les appels interurbains, les systèmes d'alarme et les téléviseurs.

L'avenir d'Internet passe-t-il par la câblodistribution?

C'est connu, la compétition est très féroce entre les câblodistributeurs et l'industrie de la téléphonie. «Bien sûr, nous perdrons des abonnés [aux mains de] ces concurrents», admet M. Audet. Mais il s'est empressé de préciser que les compagnies de câble continueront de prospérer grâce à la mise en marché de nouveaux services, exploitant la composante bidirectionnelle, comme l'accès à Internet «à très haute vitesse» à tous les foyers.

Le branchement par câble, fait-il valoir, est plus efficace pour offrir Internet aux consommateurs à un prix accessible. «Adhérer à Internet par le câble, plutôt que la ligne téléphonique, c'est comme circuler en Formule 1 au

lieu de circuler à pied», a-t-il lancé sur un ton humoristique.

Bill Gates, selon lui, a reconnu cette performance, le 9 juin dernier, lorsqu'il a annoncé que Microsoft avait investi un milliard de dollars américains pour détenir une participation de 11,5 % dans Comcast, le quatrième câblodistributeur en importance aux États-Unis.

M. Audet a de plus rappelé que Bill Gates a également contourné la saturation de la vente d'ordinateurs personnels, présents dans près de 40 % des foyers américains, en achetant Web-TV au coût de 425 millions, la technologie qui permet d'accéder à Internet par le téléviseur.

Microsoft est allée plus loin, a-t-il souligné. «Elle a, en quelque sorte, mis l'industrie du câble au défi de s'associer à elle pour développer un circuit intégrant l'accès conditionnel, la compression numérique, le modem à haut débit et, ultimement, le branchement téléphonique.»

Pour relever le défi lancé par Microsoft, le consortium des plus grands câblodistributeurs américains a déterminé une «plateforme multifonctionnelle» — une norme commune aux câblodistributeurs nord-américains — appelée «open cable».

C'est justement en raison de l'adoption de l'«open cable» que M. Audet estime que les câblodistributeurs pourront offrir 500 canaux et plus dès l'automne 1999.

Concurrence dans la téléphonie

Même si les câblodistributeurs mettront les bouchées doubles pour développer le terminal Internet, ils ne négligeront pas pour autant la téléphonie. C'est un marché de sept milliards au Canada, et de 15 milliards si l'on inclut les revenus provenant des appels interurbains.

Cogeco agit d'ailleurs actuellement à titre de sous-traitant pour le consortium Vision.com pour faire l'essai dans la région de Trois-Rivières d'équipements de téléphonie sur branchement coaxial proposés par différents manufacturiers. Les tests de ces technologies, qui visent à transporter la voix par câble, iraient bien, a indiqué M. Audet.

«À terme, elles nous permettront d'offrir le service aux marchés résidentiels», a-t-il dit. A court terme, l'évolution de ces technologies pourrait permettre à Cogeco d'offrir le branchement téléphonique local en utilisant le protocole IP.

«Il faut donc s'attendre, selon lui, à un taux d'abonnement raisonnable au service téléphonique sur le câble que nous estimons à 10 % vers l'an 2005, soit environ 75 000 abonnés pour Cogeco Câble.» Des prévisions qui ne réjouiront certes pas l'industrie de la téléphonie.

Faiblesse des prix

Inco réduira ses effectifs de 7 %

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Devant la faiblesse prolongée des prix des métaux, Inco Ltd. a annoncé hier une réduction de ses effectifs au Canada ainsi qu'une baisse des investissements dans le but d'améliorer ses profits.

L'effectif de 6500 salariés au gisement et à la raffinerie de nickel de Sudbury, en Ontario, sera réduit l'an prochain de 7 %.

Des abolitions parmi les 1700 postes à Thompson, au Manitoba, sont également prévues. Au total, plus de 500 postes doivent être éliminés.

Le président Mike Sopko a indiqué que ces réductions seraient faites par des retraites anticipées au lieu de mises à pied. La grande société minière compte environ 15 000 employés.

Vu la situation générale des prix des métaux, Inco devra se concentrer sur ses activités les moins coûteuses afin de demeurer rentable, a-t-il ajouté.

«Nous réévaluons constamment nos activités à travers le monde pour relever les défis et nous mènerons résolument nos projets à coûts peu élevés, soit Voisey's Bay [au Labrador], notre participation de 50 % dans notre filiale en Indonésie et le projet Goro, en Nouvelle-Calédonie», a souligné M. Sopko devant un auditoire d'analystes et d'investisseurs.

L'allure maussade des prix du nickel a continué de faire baisser le bénéfice net d'Inco, premier producteur mondial de ce métal.

Bénéfice modeste

Le mois dernier, pour le trimestre échu le 30 septembre, International Nickel a déclaré un profit de 5 millions \$ US, sur un chiffre d'affaires de 567 millions \$ US, comparé à un profit de 29 millions \$ US sur la même période en 1996. Ce bénéfice modeste laisse en fait une perte, après distribution du dividende sur les actions ordinaires.

Suivant son plan, a expliqué Mike Sopko, Inco réduira ses dépenses globales de 80 millions \$ US à 480 millions \$ US. Aux installations de l'Ontario et du Manitoba, les dépenses seront ramenées de 209 à 130 millions \$ US.

Par contre, ces mesures vont toucher les fournisseurs qui, à Sudbury et Thompson, font de la construction et autres travaux importants pour Inco depuis des décennies.

Pour 1998, Inco prévoit une production de 440 millions de livres de nickel, comparé aux 392 millions de livres anticipés en 1997.

Mais à compter de 1999, la production «fluctuera alors que ces activités suivront la stratégie visant à maximiser les profits et le fonds de roulement».

Hydro s'entend avec ses employés

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Hydro-Québec est parvenue, hier, à une entente de principe conclue avec ses employés, mettant fin aux nombreux irritants qui persistaient depuis un an. On avait pourtant obtenu une «paix sociale» de cinq ans, en octobre 1996, mais l'environnement a radicalement changé depuis, provoquant l'insécurité au sein des 17 380 employés (réguliers) de la société d'État. Ces employés ont reçu un message clair: les compressions, c'est fini.

En d'autres termes, la réorganisation est terminée chez Hydro-Québec. L'entreprise «va demeurer stable» jusqu'à l'an 2000, peut-on lire dans la

note remise hier aux cadres et aux employés d'Hydro. En contrepartie, ces derniers ont accepté d'accorder à l'employeur la flexibilité, la mobilité et les possibilités d'aménagement du temps de travail recherchées.

Tout avait pourtant été signé en octobre 1996, après de long mois d'après négociations. Mais l'environnement a changé par la suite, en commençant par l'arrivée d'un nouveau président (André Caillé) et le virage convergent mené par Hydro. Les nouvelles orientations de la société d'État se sont toutefois rapidement précisées ensuite. Et ce qui est clair aujourd'hui, a fait ressortir Hydro dans son mémo, c'est que l'entreprise s'engage à poursuivre, à l'interne, ses activités de base, soit la

production, le transport et la distribution. Quant aux filiales, un segment qui englobe notamment Nouveler, la prochaine coentreprise en télécommunications et en domotique, on se fait plus général en acceptant vouloir «favoriser l'utilisation du personnel [d'Hydro] sur une base volontaire».

Parmi les autres faits saillants de l'entente, mentionnons le transfert d'une centaine de postes temporaires dans le segment permanent et l'encadrement des modalités sur la sous-traitance.

Au 30 septembre, Hydro comptait 17 379 employés permanents et 3152 temporaires (moyennes annuelles), soit respectivement 2314 et 737 employés de moins qu'au 30 septembre 1996.

EN BREF

Coentreprise BdM-Citibank

(Le Devoir) — La Banque de Montréal et Citibank ont annoncé hier leur intention de créer une coentreprise qui aura pour mandat d'assurer la gestion d'un large éventail de services de garde de titres à l'échelle nationale et internationale à l'intention d'investisseurs institutionnels canadiens et d'investisseurs étrangers actifs au Canada. Le portefeuille combiné de garde de titres des deux institutions dépasse à l'heure actuelle les 160 milliards de dollars et constitue le troisième en importance au Canada.

Unibroue: 1,3 million de profits

(Le Devoir) — Unibroue a dégagé un bénéfice net de 1,3 million de dollars pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 1997, soit un bénéfice par action de 25 ¢. Il s'agit d'une augmentation de 9,8 % par rapport à celui de 1,2 million (27 ¢ l'action) de la période correspondante de 1996. Le chiffre d'affaires a crû de 10,5 %, pour atteindre 12,1 millions après neuf mois, contre 10,9 millions un an plus tôt. Les ventes d'Unibroue au Québec ont connu une croissance de 15,2 % dans un marché qui, selon l'Association des brasseurs du Canada, est pourtant en décroissance de 0,8 %.

Desjardins-Laurentienne: bénéfice de 80 millions

(Le Devoir) — La Société financière Desjardins-Laurentienne a mis un terme à ses neuf premiers mois avec un bénéfice net consolidé de 80 millions,

contre 61,6 millions pour la période correspondante de 1996. Le bénéfice net par action totalise 1,75 \$ contre 1,31 \$ en 1996, ce qui se traduit par un rendement des capitaux propres de 12,7 % comparativement à 10,6 %.

Le PIB québécois progresse

(PC) — En août, le produit intérieur brut du Québec a progressé de 0,1 %, soit une hausse dans un septième mois de suite. Cela confirme la croissance de l'économie depuis la fin de l'été 1995, indiquait hier le Bureau de la statistique du Québec. De plus, la production moyenne en juillet et en août s'avère de 0,5 % supérieure à celle du trimestre clos le 30 juin. Pour les huit premiers mois de 1997, le PIB est en avance de 2,6 % par rapport aux mêmes mois en 1996. Sur l'ensemble de l'année 1996, le PIB avait crû de 1,2 %. La hausse du PIB en août est attribuée aux secteurs manufacturier et financier. L'hébergement, la restauration, les communications et la construction résidentielle y ont aussi contribué. Par contre, le commerce de gros et de détail, forts en juillet, ont freiné la croissance en août.

Moins de livraisons manufacturières

Ottawa (PC) — Les livraisons des manufacturiers ont diminué de 0,3 % en septembre pour s'établir à 36,3 milliards, ralenties par les travaux d'entretien dans les industries chimique, pétrolière et automobile. Cette performance, a souligné Statistique Canada, contraste avec l'augmentation de 4,4 % en juillet, qui avait été suivie par une baisse de 2,7 % en août. Les commandes en carnet, indicateur principal des livraisons à venir, ont augmenté de 1,7 % en septembre, pour s'établir à 39,9 milliards. Il s'agit d'une huitième hausse en neuf mois.

Les stocks ont pour leur part augmenté de 0,8 % en septembre, pour s'établir à 47,2 milliards, une septième augmentation cette année.

Wall Street perd 50 points

New York (AFP) — Wall Street a perdu près de cinquante points hier après avoir évolué dans une fourchette étroite en séance, sous la pression de prises de bénéfices après les gains des deux derniers jours et en raison des inquiétudes sur la situation économique en Corée du Sud. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini en recul de 47,40 points (-0,6 %) à 7650,82 points. Les opérateurs ont peu réagi à la publication d'une hausse conforme aux attentes de 0,2 % de l'indice des prix à la consommation en octobre et d'une augmentation de 0,7 % des stocks des entreprises en septembre contre +0,4 % prévu.

Gros bénéfice pour Vidéotron

(Le Devoir) — Pour l'exercice financier terminé le 31 août 1997, le Groupe Vidéotron a inscrit un bénéfice net de 236,7 millions, soit 2,15 \$ par action, et des produits d'exploitation récurrents (exclusion faite des activités du Royaume-Uni) en hausse de 7,6 % par rapport à l'exercice financier 1996. Ce bénéfice net se compare à une perte de 34,9 millions, ou 34 ¢ par action, enregistrée au cours de l'exercice précédent. Il comprend toutefois, et entre autres, un gain avant impôts de quelque 486 millions provenant de la disposition du placement dans Videotron Holdings Plc, une filiale qu'elle détenait indirectement au Royaume-Uni. Étant donné la disposition de cet investissement, les produits d'exploitation consolidés enregistrés ont fléchi et se sont établis à 795,5 millions, comparativement à 846,9 millions. Le bénéfice d'exploita-

tion avant amortissement a également régressé pour se chiffrer en fin d'exercice à 216,5 millions.

Entente Canadien-Japan Airlines

(Le Devoir) — Canadien International a signé un protocole d'entente avec Japan Airlines qui donnera lieu à un programme mondial pour grands voyageurs, réciproque entre les deux compagnies aériennes. «Japan Airlines est le premier transporteur asiatique à se joindre au programme Canadien Plus», a souligné le transporteur. «Japan Airlines, le plus ancien partenaire de Canadien International, a une entente semblable avec American Airlines», a rappelé le Canadien, qui a ajouté: «Actuellement, Canadien International et Japan Airlines exploitent conjointement une liaison quotidienne entre Vancouver et deux villes au Japon, soit Nagoya et Tokyo.» Canadien Plus a maintenant conclu des ententes pour grands voyageurs avec un réseau de partenaires mondiaux qui réunit, entre autres, American Airlines, British Airways, Japan Airlines et Qantas.

Dominion Bridge: contrat de 127 millions

(Le Devoir) — Dominion Bridge a annoncé hier que sa filiale de l'Asie-Pacifique, établie à Melbourne (Australie), s'est fait octroyer deux contrats totalisant des revenus de 127 millions. Le premier vise la construction d'un gazoduc en Birmanie. Le second, de 21 millions, consiste en des travaux de génie civil dans la province australienne de Nouvelle-Galles-du-Sud. Les filiales nord-américaines de Dominion Bridge ont quant à elles obtenu des contrats de 31 millions pour la construction d'une usine en Colombie-Britannique et dans la partie centrale du Canada.

SAUL A. FOX

ET

W. DEXTER PAINE, III

SONT HEUREUX DE VOUS ANNONCER

LA FORMATION DE LA SOCIÉTÉ

FOX PAINE & COMPANY, L.P.

ÉTABLIE POUR

COMMANDITER, FINANCIER ET INVESTIR DANS

LES RACHATS PAR L'ÉQUIPE DE DIRECTION

ET AUTRES ACQUISITIONS

950 TOWER LANE, SUITE 1950
FOSTER CITY, CALIFORNIA 94404-2131
TEL: (415) 525-1300 • FAX: (415) 525-1396

ÉCONOMIE

LES DEVICES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Table of exchange rates for various countries including Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, etc.

Méto-Richelieu accroit ses profits de 8,5 %

Méto-Richelieu a poursuivi sa croissance pour un septième exercice consécutif. Au cours de l'exercice 1997, ses ventes et son bénéfice net ont progressé respectivement de 5,1 % et de 8,5 %.

26 milliards dans le REER

Ottawa (PC) — Les Canadiens ont versé un montant record de 26 milliards à des régimes enregistrés d'épargne-retraite en 1996. Cela représente une hausse de 6 % du nombre de cotisants et de 13 % du montant des cotisations par rapport à 1995.

pour l'exercice financier se sont chiffrés à 79,1 millions, dont 44,4 millions ont été utilisés à l'amélioration du réseau de détail. « Ces investissements au détail ainsi que les 42,8 millions investis par nos marchands indépendants constituent un montant global de 87,2 millions consacré à des rénovations importantes dans 32 magasins, à l'agrandissement de 41 sites et à l'ouverture de quatre nouveaux points de vente, permettant d'augmenter notre superficie de vente au détail de 3,5 % », a souligné Méto.

des REER, elles, ont augmenté de 68 %

L'Agence fédérale explique cette hausse notamment par la popularité croissante des REER collectifs et à l'avenir incertains des programmes de retraite. En dépit de cette contribution record, les Canadiens n'ont placé dans le REER que 13 % des 179 milliards de cotisations maximales qui auraient pu y être versés.

LOÏC VENNIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Munich — En volant lundi au secours de l'assureur français AGF contre l'OPA inamicale de l'italien Generali, l'allemand Allianz vise à reprendre la place de leader européen de l'assurance, que lui avait débordé AXA-UAP.

Le géant de Munich avait été pris de court par la fusion des français UAP et AXA en décembre 1996 et ne pouvait pas rester sans réagir face à ce nouveau groupe qui lui ravissait la place de leader européen, estiment les experts.

Au palmarès de l'assurance en Europe, AXA-UAP réalise un chiffre d'affaires de quelque 313 milliards de FF (76 milliards de dollars), suivi du suisse Zurich Assurances (84 milliards de DM, soit 69 milliards de dollars), lui-même talonné de près par Allianz, avec 83 milliards de DM (68 milliards de dollars).

En rachetant les AGF, numéro deux de l'assurance française, Allianz retrouverait son trône perdu, avec 110 milliards de DM (90 milliards de dollars) de chiffre d'affaires. Une place cruciale à un peu plus d'un an du lancement de la monnaie unique européenne, l'euro, qui va entraîner un net développement du marché, selon les analystes.

En France, l'allemand deviendrait le numéro deux de l'assurance-dommages et le numéro quatre de l'assurance-vie, soit exactement la place qu'occupe AXA-UAP en Allemagne, qui se paie ainsi le luxe de talonner Allianz dans son propre pays.

Ce bond en avant est largement salué par les analystes: « Les deux groupes pourraient ainsi atteindre la masse critique nécessaire au niveau mondial, devenant un des plus grands assureurs de la planète », a relevé Kevin Ryan, analyste chez Nikko Europe.

Selon Allianz, la fusion avec les AGF propulserait l'allemand à la première place mondiale, devant AXA-UAP et le japonais Nippon Life. Allianz occupe actuellement la troisième place.

Grâce à cette contre-OPA sur les AGF, qui s'oppose à celle lancée à la mi-octobre par l'italien Generali, Allianz pourrait de plus pallier sa grande faiblesse sur le marché français, où sa part de marché n'atteint que 0,9 % dans l'assurance-vie et 2,4 % en assurance-dommages. « Une faiblesse d'autant plus inadmissible pour un grand groupe que la France compte parmi les plus importants marchés mondiaux », selon Georg Kandlers, expert à la banque WestLB à Düsseldorf (ouest).

L'opération AGF correspond donc avant tout à une stratégie visant à acquérir des parts de marché, selon les experts. Les effets de synergies, qu'Allianz chiffre à quelque 300 millions de DM (245 millions de dollars) par an, « ne sont pas le but recherché », estime Dieter Hein, analyste à la Commerzbank à Francfort.

Ce bond en avant, certes important, ne serait cependant pas suffisant à conférer à l'allemand une avance décisive sur son concurrent français. « AXA-UAP reste plus fort dans certains marchés en fort développement comme les États-Unis, par exemple », a déclaré M. Kandlers.

Quant au financement du rachat, qui représente quelque 31 milliards de francs (7,6 milliards de dollars), il ne posera « aucun problème à Allianz », selon l'analyste. « Allianz n'aura pas de difficulté à trouver les fonds nécessaires grâce à une augmentation de capital », a argué l'expert.

Reste toutefois que le rachat des AGF n'est pas encore chose faite. Les experts allemands ne seraient en effet pas surpris que Generali fasse une nouvelle offre.

LE MARCHÉ BORSIER

COUP D'ŒIL

Table showing market volume, firmness, and percentage changes for various indices.

La Bourse de Montréal

Table of stock market data for Montreal including indices like XXM and various sectors.

La Bourse de Toronto

Table of stock market data for Toronto including indices like TSE 300 and various sectors.

La Bourse de Vancouver

Table of stock market data for Vancouver including indices like Indice général.

Le Marché Américain

Table of stock market data for the American market including indices like 30 Industrielles and 20 Transports.

Les plus actifs de Toronto

Table listing the most active stocks in Toronto with volume, price, and change.

Les plus actifs de Montréal

Table listing the most active stocks in Montreal with volume, price, and change.

DECISION-PLUS Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 19 novembre 1997 à 19:00h 740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 Réservez votre place: (514)392-1366 http://www.decisionplus.com

Advertisement for 'chuté?' featuring a large graphic and text about market analysis.

MONTRÉAL

Table of stock market data for Montreal including indices like XXM and various sectors.

TORONTO

Table of stock market data for Toronto including indices like TSE 300 and various sectors.

NEW YORK

Table of stock market data for New York including indices like Dow Jones and various sectors.

DOLLAR

Table of exchange rates for the Dollar including 1\$ canadien and various currencies.

OR

Table of gold prices including à New York and various markets.

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Large table of stock market data for Montreal, organized by sector (A-Z) and including columns for volume, price, and change.

Large table of stock market data for Montreal, organized by sector (A-Z) and including columns for volume, price, and change.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

APPEL DE CANDIDATURES Faculté des sciences infirmières Nomination de la doyenne ou du doyen

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de doyenne ou de doyen de la Faculté des sciences infirmières et invite toute personne ou organisme à faire des suggestions sur le profil de la personne recherchée. Le mandat d'une durée de quatre ans peut, après évaluation et consultation, être renouvelé une fois.

EXIGENCES REQUISES

Conditions minimales

Candidature de l'intérieur

- être professeure ou professeur agrégé ou titulaire.

Candidature de l'extérieur

- soit être titulaire d'un doctorat en sciences infirmières ou dans une discipline connexe depuis au moins cinq ans;
- soit posséder une expérience professionnelle remarquable en sciences infirmières et détenir au moins une maîtrise en sciences infirmières.

Conditions particulières

- avoir une très bonne connaissance des besoins de la société en matière de formation et de développement de la recherche en sciences infirmières;
- avoir une conception claire des objectifs et des rôles présents et futurs de la Faculté des sciences infirmières;
- avoir une bonne connaissance de la formation en sciences infirmières et démontrer sa capacité et un profond désir d'en promouvoir l'excellence;
- avoir une bonne connaissance de la recherche en sciences infirmières, et notamment de la recherche subventionnée, et démontrer sa capacité et un profond désir d'en promouvoir l'excellence;
- démontrer sa capacité à exercer un leadership dans la gestion universitaire;
- avoir la capacité de dégager des consensus autour d'objectifs clairs, d'engager l'ensemble du personnel de la Faculté dans la poursuite de ses objectifs et d'assurer des tâches de responsabilité exigeant un bon esprit de décision;
- posséder les aptitudes requises pour entretenir des relations harmonieuses avec les collègues, les professeures et les professeurs ainsi que les autres membres du personnel enseignant, la direction de l'Université et les divers partenaires de la Faculté et de l'Université;
- témoigner d'une bonne capacité d'écoute aux besoins pédagogiques des étudiantes et des étudiants;
- être apte à promouvoir sur les scènes québécoise, canadienne et internationale les forces et les réalisations de la Faculté des sciences infirmières;
- posséder une bonne maîtrise du français et de l'anglais écrits et parlés.

Le Conseil d'administration doit procéder à la nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté au plus tard à la séance du 19 février 1998 et la date d'entrée en fonction est fixée au 1^{er} juin 1998.

Les candidatures et les propositions de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que les suggestions sur le profil de la candidate ou du candidat doivent être soumises par écrit et reçues, **au plus tard le 12 décembre 1997**, au bureau du président du Comité :

Monsieur Jacques Samson
Vice-recteur aux ressources humaines
Président du Comité de nomination
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Université Laval
Québec (Québec)
G1K 7P4



Faculté des sciences infirmières

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité

APPEL DE CANDIDATURES Faculté de musique Nomination de la doyenne ou du doyen

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de doyenne ou de doyen de la Faculté de musique et invite toute personne ou organisme à faire des suggestions sur le profil de la personne recherchée. Le mandat d'une durée de quatre ans peut, après évaluation et consultation, être renouvelé une fois.

EXIGENCES REQUISES

Conditions minimales

- Candidature d'un professeur de l'Université Laval
- être professeure ou professeur agrégé ou titulaire.

Autres candidatures

- soit être titulaire d'un doctorat dans une discipline de la musique depuis au moins cinq ans;
- soit posséder une expérience professionnelle remarquable en musique.

Conditions particulières

- avoir une très bonne connaissance des besoins de la société en matière de formation de diplômés et de nouvelles connaissances à développer en musique;
- avoir une conception claire des objectifs et des rôles présents et futurs de la Faculté de musique;
- avoir un profond désir de promouvoir l'excellence en enseignement, en recherche et en création à la Faculté de musique et avoir une bonne connaissance de la recherche et de la création en musique;
- avoir la capacité de dégager des consensus autour d'objectifs clairs, d'engager l'ensemble du personnel de la Faculté dans la poursuite de ces objectifs et d'assurer des tâches de responsabilité exigeant un bon esprit de décision;
- avoir de bonnes connaissances et des habiletés en gestion;
- posséder les aptitudes requises pour entretenir des relations harmonieuses avec les collègues, les professeures et les professeurs ainsi que les autres membres du personnel enseignant, le personnel administratif, les associations étudiantes, professionnelles et scientifiques, la direction de l'Université et les divers partenaires de la Faculté et de l'Université;
- être attentif aux besoins pédagogiques des étudiantes et des étudiants;
- être apte à promouvoir sur les scènes québécoise, canadienne et internationale, les forces de la Faculté de musique et ses réalisations;
- posséder une bonne maîtrise du français et de l'anglais écrits et parlés.

Le Conseil d'administration doit procéder à la nomination du doyen ou de la doyenne de la faculté au plus tard à la séance du 19 février 1998 et la date d'entrée en fonction est fixée au 1^{er} août 1998.

Les candidatures et les propositions de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que les suggestions sur le profil de la candidate ou du candidat doivent être soumises par écrit et reçues, **au plus tard le 12 décembre 1997**, au bureau du président du Comité :

Monsieur Jacques Racine
Vice-recteur à l'administration et aux finances
Président du Comité de nomination
Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec (Québec)
G1K 7P4



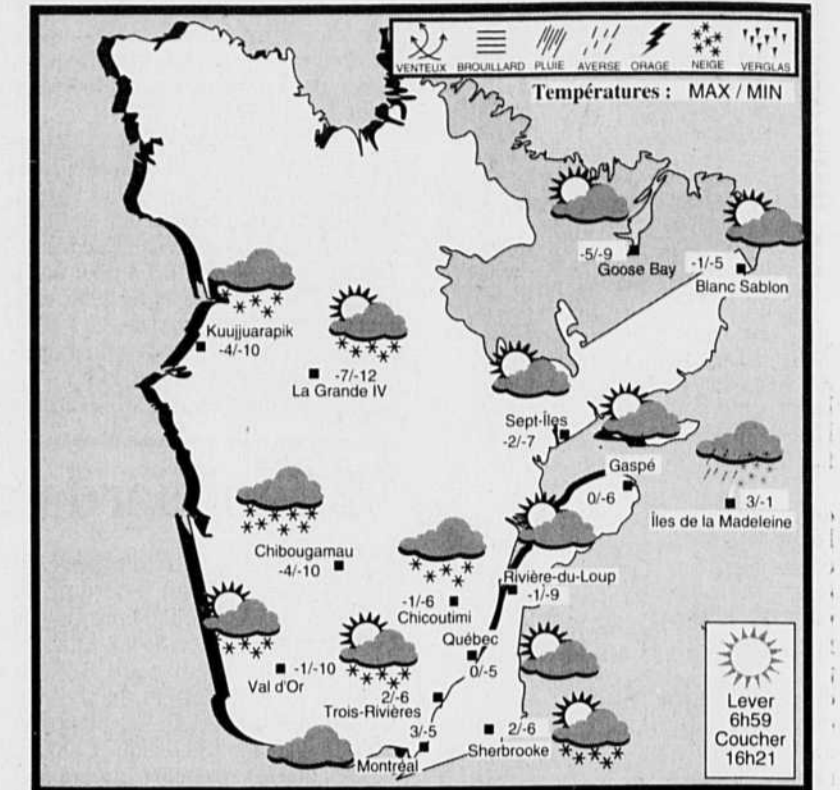
Faculté de musique

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu-di	Vendredi	Samedi
	max 3	min -5	max 1	-4/2	-3/3



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu-di	Vendredi	Samedi
	max 0	min -5	max -1	-6/0	-7/-1

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeu-di	Vendredi	Samedi
	max 1	min -4	max -2	-6/0	-9/-2

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

Environnement Canada

Carrières & Professions

Pour réservation publicitaire, composez 985-3316 ou 1-800-363-0305

télécopieur 985-3390

Le Département de management de l'Université Laval est à la recherche de candidats, candidates pour **trois postes** de professeur régulier à temps complet :

POSTE EN GESTION STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS

Description du poste

- Enseignement aux trois cycles et participation aux activités de formation continue dans le domaine de la **gestion stratégique des organisations** ainsi que dans les cours de base du département de management
- Recherches et publications dans le domaine précité
- Encadrement d'étudiants et d'étudiantes aux trois cycles
- Participation aux activités pédagogiques et administratives du département et de la faculté
- Participation à des activités externes de nature universitaire contribuant au rayonnement du département de management

Critères de sélection

- Doctorat en sciences de l'administration ou dans une discipline connexe avec une spécialisation en **gestion stratégique des organisations**. Les candidatures de personnes déjà très avancées dans les études doctorales pourront être considérées
- Aptitudes à l'enseignement universitaire en langue française dans le domaine de la **gestion stratégique des organisations** ainsi que dans les cours de base du département de management
- Aptitudes à la recherche dans le domaine précité
- Une bonne connaissance du milieu de l'entreprise et une expérience professionnelle pertinente dans ce domaine seront considérées comme des atouts
- Capacité de travailler en équipe multidisciplinaire

ENTRÉE EN FONCTION : le 1^{er} juin 1998.

CANDIDATURE

Au plus tard le 15 janvier 1998, les personnes intéressées doivent faire parvenir au directeur du département de management, un dossier de candidature comprenant une lettre d'intention et un curriculum vitae détaillé précisant leur expérience, leurs publications et leurs recherches en cours. Deux lettres de référence doivent parvenir directement au département. Les dossiers seront traités de manière strictement confidentielle.

Jacques Grisé, directeur
Département de Management
(Spécifier le nom du concours)
Faculté des sciences de l'administration
Cité universitaire (Québec) Canada G1K 7P4
Tel. : (418) 656-3684



Faculté des sciences de l'administration

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

Département de management

FSA
Faculté des sciences de l'administration
Compétitivité et entrepreneurship



Première faculté de langue française agréée par l'American Assembly of Collegiate Schools of Business

LE DEVOIR

LE MONDE

COLOMBIE

Un deuxième front: l'«Initiative pour la paix»

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Le syndicaliste Daniel Enrique Rico Serpa a participé l'an dernier à l'ouverture d'un deuxième front en Colombie: la création d'un Mouvement pour la paix, qui déboucha sur l'Initiative pour la paix, approuvée, lors d'un référendum officieux, début octobre, par dix millions de ses concitoyens.

Il s'agit en somme, explique-t-il, de prévoir une «politique de paix permanente» pour éviter qu'un changement dans l'équipe au pouvoir ne vienne chambouler les efforts en cours. Ainsi, les guérilleros annoncent ces jours-ci leur intention de démobiliser quelque 2000 enfants dans leurs rangs, mais il faudra de la patience pour y arriver. Puis l'on formulera un projet de loi créant un Comité national de la paix, lequel aurait la responsabilité d'encadrer une politique de paix dans un pays où l'on déplore une moyenne annuelle d'environ 30 000 morts violentes par année. Viendrait, comme troisième volet, la convocation d'une Assemblée permanente de la société civile pour la paix, susceptible de créer un large consensus en vue d'instaurer un processus de négociation auquel se joindraient gouvernement et guérilla.

Il faut dire que M. Serpa, président de la Fédération des travailleurs de l'industrie pétrolière (Fedepetrol), cotise à une centrale, l'Union syndicale ouvrière, qui compte une centaine de ses leaders et militants assassinés en quelques années, sans parler des 120 autres «que nous avons dû retirer de certaines régions» ou pesaient contre eux des menaces de mort. Faut-il rappeler que l'Union patriotique, coalition de formations de gauche, a été systématiquement persécutée (plus de 5000 morts, d'innombrables exilés)? Le laminage des syndicats dont on cherche à détruire la crédibilité en les accusant d'entretenir des liens avec la guérilla ou d'être des repaires de «terroristes» s'explique par le phénomène d'une justice «masquée» et par les décrets sur des «zones spéciales» où sévit l'impunité. Témoins et juges portent capote, tandis que le fiscal (sorte de shérif enquêteur) multiplie les gardes à vue.

Dix-sept des leaders de l'USO sont présentement incarcérés. L'un des buts de la tournée actuelle du syndicaliste est de mieux informer Canadiens et Québécois d'une conjoncture qui, avec certains intervalles, remonte à quatre décennies au moins.

Il n'y a pas de censure formelle en Colombie, affirme celui qui se fie peu à la «presse bourgeoise», mais la publication qui «informerait objectivement sur les aspirations des populations marginalisées» ne risquerait pas d'être fermée: elle serait prise pour cible et ses rédacteurs menacés.

Fedepetrol et l'USO prônent la lutte au néolibéralisme; elles font campagne contre la privatisation d'Ecopetrol et ont même concocté un projet de loi sur les hydrocarbures que le Congrès étudie mais qui aurait «peu de chance» pour l'instant d'être adopté.

Un dollar par baril de pétrole extrait en Colombie — environ 700 000 \$ par jour — sert d'impôt de guerre que les syndicalistes verraient mieux servir à résoudre les problèmes sociaux. L'ensemble des secteurs du pays «sont en crise»; c'est toute la nation colombienne qu'il faudrait régénérer pour ne pas perpétuer des idéologies qui conduisent à des «actes démentiels» visant des civils sans défense.

La violence aveugle ne tente-t-elle pas certains secteurs de la guérilla? «Il ne viendrait pas à quelqu'un l'idée de saper sa base d'appui: la guérilla vit parmi les pauvres», répond ce leader syndical. Le dernier rapport du Comité inter-Eglises sur les droits humains en Amérique latine (pages 22 à 24) inclut des cas de vengeance exercée par des guérilleros, dans la région d'Urabá notamment. On y explique aussi que le facteur principal de dérives est la tolérance envers les auteurs, militaires ou paramilitaires, de violations des droits dans un pays où les cartels de la drogue ont appris à infiltrer les pouvoirs ou, à défaut, les font plier par le chantage.

Vers une solution politique à la crise irakienne?

Eltisine et Aziz ont un «plan»

Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a rencontré le président russe Boris Eltsine hier à Moscou. À l'issue de ces entretiens, il se pourrait que le ministre russe des Affaires étrangères rencontre aujourd'hui ou demain ses homologues américain, français, britannique et chinois.

ASSOCIATED PRESS

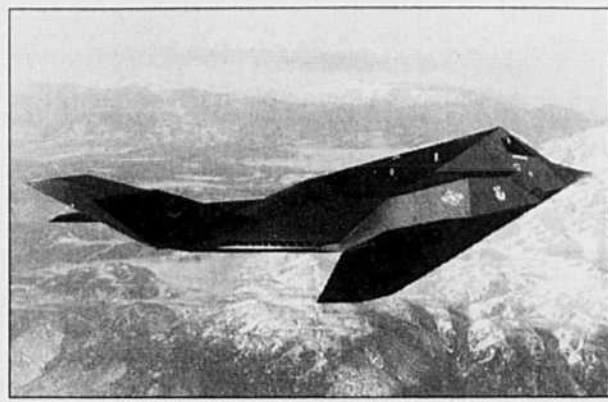
Moscou — La Russie a décidé hier de jouer un rôle plus actif dans la crise opposant les Nations unies à l'Irak en proposant une initiative diplomatique à ses quatre partenaires permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. À Washington, où l'on dit toujours privilégier l'option diplomatique, le président Clinton n'en a pas moins décidé de renforcer l'aviation américaine dans le golfe Arabo-Persique.

Lors d'une visite impromptue à Moscou, le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a rencontré hier le président russe Boris Eltsine. À l'issue de ces entretiens, il se pourrait que le ministre russe des Affaires étrangères Evguéni Primakov rencontre aujourd'hui ou demain, peut-être à Genève, ses homologues américain, français, britannique et chinois.

M. Primakov, qui s'était auparavant entretenu séparément avec le diplomate irakien, porteur d'un message de Saddam Hussein, a précisé à l'agence ITAR-Tass que MM. Aziz et Eltsine avaient discuté des moyens de trouver un règlement politique à la crise. «Dans la foulée des entretiens [Eltisine-Aziz], un certain plan a été mis au point et nous permettra, je pense, d'éviter un conflit, d'éviter le recours à la force et de parvenir à un règlement», a-t-il dit, sans détailler ce plan et en soulignant toutefois que Bagdad devait avant tout se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité. Ce dernier se réunira d'ailleurs aujourd'hui à New York.

Cette visite intervient quelques jours seulement après que les États-Unis eurent demandé le soutien de la Russie dans cette crise, provoquée par la décision du régime de Saddam Hussein d'expulser tous les membres américains de l'UNSCOM, la commission spéciale des Nations unies chargée de contrôler le désarmement irakien.

Côté américain, on se félicitait de ce que l'avion-espion U-2 ait pu effectuer hier une nouvelle mission de surveillance sans encombre au-dessus de l'Irak, pour le compte de



REUTERS

Le président Clinton a décidé d'envoyer six avions furtifs F-117 au Koweït.

L'UNSCOM. Les Irakiens n'ont en effet pas mis à exécution leur menace déjà ancienne de l'abattre. Mais il est vrai que l'U-2 volait à très haute altitude...

Sur le plan militaire, les États-Unis poursuivaient le renforcement de leur présence militaire dans le Golfe arabo-persique. Bill Clinton a ainsi fait annoncer que «40 à 45 avions supplémentaires» rejoindraient d'ici la fin de la semaine les 120 appareils déjà stationnés dans la région. Ils seront acheminés à bord des 16 bâtiments de l'escadre conduite par le porte-avions USS Nimitz, qui sera rejoint en fin de semaine par son cousin l'USS Washington. Les deux porte-avions comptent en tout 75 appareils.

Selon Kenneth Bacon, porte-parole du Pentagone, le président Clinton a décidé d'envoyer six avions furtifs F-117 au Koweït et six bombardiers B-52 sur l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien. Une trentaine d'autres appareils, dont deux bombardiers B-1 et une vingtaine de chasseurs F-15 et F-16 seront en outre placés «en alerte» pour une possible mission dans la région.

Mais Washington est tout de même disposé à faire des efforts envers l'Irak, en laissant envisager un assouplissement de l'accord «pétrole contre nourriture», en vertu duquel Bagdad peut vendre pour deux milliards de dollars de pétrole tous les six mois afin d'acheter des vivres et des médicaments pour la population irakienne.

L'Égypte se veut rassurante

Moubarak limoge son ministre de l'Intérieur; le mouvement Jamaa Islamiya affirme que l'attaque de Louxor visait la libération d'Abdel Rahmane

ASSOCIATED PRESS

Louxor — Au lendemain du massacre des touristes à Louxor, les autorités égyptiennes ont commencé à tirer hier les conséquences de cet attentat revendiqué par les islamistes de la Jamaa Islamiya: le ministre de l'Intérieur a été limogé par le président Hosni Moubarak, venu en personne sur les lieux de ce qui est l'attentat le plus meurtrier dans le pays depuis 1992.

Mais le renforcement de la sécurité à Louxor, la «démision» du ministre Hassan el-Aly, officiellement pour sa responsabilité dans la «détérioration de la situation en matière de sécurité» et son remplacement par le chef de la Sécurité d'Etat, le général Habib Ibrahim el-Adli, ont surtout pour ambition de rassurer les touristes du monde entier. En effet, ces derniers rapportent une manne annuelle de deux milliards de dollars, soit l'une des sources les plus importantes de devises du pays. D'ores et déjà, de nombreuses agences de voyage en Europe et au Japon, ont signalé des annulations.

Comme les autorités du Caire, nombreux en effet sont ceux à l'étranger ont critiqué le dispositif de sécurité entourant le site en s'étonnant que la police se tienne à deux kilo-

mètres alors que l'endroit était «plein de touristes». M. Moubarak a même qualifié le dispositif de «plaisanterie». Le rais égyptien a tenu à réaffirmer à la presse que son pays était toujours sûr et a fait déployer des dizaines de policiers armés sur le site archéologique. Situé à 500 kilomètres au sud du Caire, il n'avait jusque là jamais été la cible du terrorisme.

Dans un communiqué transmis hier à l'Associated Press, l'organisation islamiste Jamaa Islamiya a affirmé que les terroristes voulaient prendre des touristes en otages, pour réclamer la libération de leur chef spirituel, cheik Omar Abdel Rahmane, emprisonné aux États-Unis pour un projet avorté d'attentats à New York, notamment contre l'ONU et le FBI.

Pourtant, selon les témoins de la tuerie de lundi, les six hommes armés et déguisés en policiers n'avaient pas tenté de prendre des otages mais avaient tiré dès leur arrivée sur les groupes qui se tenaient à l'entrée du temple de Hats Hata. La police a identifié l'un des tueurs comme ayant déjà participé à des actions terroristes. Malgré l'arrestation de ses dirigeants et de centaines de sympathisants, la Jamaa Islamiya est jugée en grande partie responsable de la recrudescence des actions terroristes sur le Nil au nom de l'Islam.

Amnesty réclame une enquête sur l'Algérie

Pierre Sané dénonce la politique «d'intimidation» d'Alger

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le secrétaire général d'Amnesty International, Pierre Sané, a dénoncé hier à New York la politique «d'intimidation» de l'Algérie pour imposer le silence sur les violations des droits de l'homme.

«Le gouvernement algérien a répondu par l'intimidation et les menaces aux préoccupations» de la communauté internationale sur les droits de l'homme, a dit M. Sané en présentant le rapport 1997 d'Amesty sur l'Algérie.

L'organisation a demandé l'envoi d'une commission internationale d'enquête sur les massacres de civils et s'interroge sur la responsabilité de l'Etat algérien dans ces tueries qui, selon elle, ont fait 80 000 morts depuis 1992.

M. Sané a déclaré que «Amnesty avait entamé sa campagne de lobbying à New York pour que les États membres des Nations unies cessent de détourner les yeux de la tragédie algérienne et commencent à prendre des mesures concrètes pour venir en aide au peuple algérien».

Le dirigeant d'Amnesty a dénoncé les «excuses insupportables» avancées par les gouvernements pour ne rien faire. Mais, a-t-il souligné, «il ne faut pas sous-estimer la capacité des diplomates algériens qui ont intimidé avec constance la communauté internationale».

L'Algérie, qui est «un membre influent de toutes les organisations internationales», a «usé de son influence, de son capital de sympathie pour menacer la communauté internationale, pour l'intimider et la contraindre à ne prendre aucune mesure». Pierre Sané a également estimé que l'inaction de la communauté internationale était due aux richesses pétrolières de l'Algérie.

Le secrétaire général d'Amnesty a affirmé que les groupes islamiques armés «ont tué, enlevé et torturé des civils», mais que, de leur côté, «les forces de sécurité sont responsables d'exécutions extra-judiciaires», de «disparitions» et de «tortures». Il a aussi indiqué que «des allégations font état de massacres commis dans le but de punir la population locale pour son soutien aux groupes armés ou pour ne pas les avoir dénoncés».

M. Sané a réclamé la convocation d'une session spéciale de la Commission des droits de l'homme à Genève où toutes les organisations pourraient discuter des actions à entreprendre pour faire la lumière sur toutes les violations des droits de l'homme. «On ne peut pas attendre, car les gens meurent, et il faut agir maintenant», a conclu le dirigeant d'Amnesty.

Le FBI classe le dossier du vol TWA-800

REUTER ET AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le FBI a annoncé hier qu'il classait définitivement le dossier de l'accident du vol 800 de la TWA dans lequel 230 personnes avaient trouvé la mort en juillet 1996, affirmant qu'aucune preuve n'avait permis de lier cette explosion à un acte criminel.

Selon l'agence gouvernementale américaine qui a enquêté pendant 16 mois, la thèse de l'incident technique est la plus probable, a indiqué le directeur adjoint du FBI, James Kallstrom.

Le 17 juillet 1996, peu après son décollage de l'aéroport J.F.Kennedy de New York, l'avion de la TWA à destination de Paris avait explosé en vol, au large de Long Island.

Le FBI a procédé à l'audition de 244 témoins qui avaient observé l'explosion, selon Kallstrom. Au total, 96 % de l'avion ont pu être récupérés, ce qui représente près d'un million de débris. «Aucune preuve n'a été trouvée qui nous aurait permis de conclure qu'un acte criminel était à l'origine de la tragédie», a ajouté James Kallstrom.

Des familles de victimes se sont dites satisfaites des conclusions de la Sûreté fédérale, qui a abandonné la piste criminelle, en espérant que les autres pistes seront suivies avec la même opiniâtreté. «L'enquête va-t-elle être poursuivie aussi vigoureusement contre un businessman américain en costume rayé», puisque l'hypothèse d'un «méchant étranger enturbanné» est abandonnée, s'est ainsi demandé dans une interview à une chaîne de télévision locale Aurélie Becker, dont la fille de 19 ans figure au nombre des 230 victimes de l'explosion du 17 juillet 1996.

«Si ce n'est pas un acte terroriste, cela reste un événement terrible», a déclaré pour sa part John Seaman, dont la nièce est morte dans l'explosion. «Les familles réclament justice».

Une dizaine de parents de victimes, ainsi que des représentants des gouvernements français, italien, suédois et norvégien, ont rencontré lundi le directeur du FBI pour New York, James Kallstrom, qui leur a présenté une reconstitution vidéo de la catastrophe.

Le Zimbabwe veut confisquer les terres des Blancs

LAWRENCE BARTLETT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Harare — Le gouvernement zimbabwéen a lancé un plan controversé de confiscation et de redistribution aux Noirs de 16 millions d'hectares de terres appartenant aux fermiers blancs, a-t-on appris hier auprès des propriétaires terriens blancs.

Un porte-parole de l'Union commerciale des fermiers (CFU), qui représente la plupart des 4000 fermiers blancs du pays, a indiqué avoir reçu la liste des terres que le gouvernement veut récupérer. Il n'a pas précisé le nombre de fermiers concernés, mais le président Robert Mugabe a récemment annoncé que le plan du gouvernement portait sur 1775 fermes représentant cinq millions d'hectares,

qui seraient récupérés avant Noël.

Le président de la CFU, Nick Swanepoel, a commencé une tournée à travers le pays pour informer les propriétaires des intentions du gouvernement, a ajouté le porte-parole.

M. Mugabe a indiqué que les autorités ne rachèteraient pas les terres, mais seulement les équipements tels que les maisons et les granges.

«Enfants de la Grande-Bretagne»

Il avait rappelé que les colons britanniques s'étaient emparés de la terre des noirs il y a 100 ans et que les fermiers blancs étaient «les enfants de la Grande-Bretagne». «Si le gouvernement britannique veut que nous versions des compensations à ses enfants, il doit nous donner l'argent nécessaire», avait-il dit.

M. Mugabe s'était entretenu de ce sujet avec le premier ministre britannique Tony Blair pendant le sommet du Commonwealth à Edimbourg le mois dernier, mais la Grande-Bretagne avait indiqué qu'elle n'était pas en mesure de financer ce programme, disant qu'elle accepterait seulement d'apporter une aide à l'achat des terres des fermiers désireux de vendre.

La CFU indique de son côté que 95 % des terres ont changé de mains au cours des 50 dernières années, ce qui signifie que les propriétaires actuels n'ont pas confisqué leurs terres aux Noirs. L'organisation reconnaît qu'une réforme de la terre est nécessaire dans un pays où les fermiers blancs possèdent 30 % des terres, alors que des millions de Noirs vivent dans la pauvreté. Mais la CFU est en total désaccord avec la méthode du gouvernement.

Selon ses responsables, le gouvernement pourrait récupérer suffisamment de terres en les achetant aux propriétaires désireux de vendre et en appliquant une politique de répartition libérale qui permettrait d'intensifier l'utilisation des terres.

La CFU rappelle que le gouvernement a déjà acquis quelque 3,55 millions d'hectares depuis l'indépendance en 1980, parmi lesquels 340 000 hectares sont aujourd'hui à l'état de friches.

La réforme de la terre, une mesure phare de la politique de M. Mugabe depuis son arrivée au pouvoir, est par ailleurs entachée de corruption. Plusieurs programmes de redistribution de la terre ont échoué et la première ferme confisquée en 1994, en vertu de la nouvelle loi, a été donnée à un ministre du gouvernement alors qu'elle était destinée à 33 familles.



À la page depuis 20 ans!

Salon du livre de Montréal

DU 20 AU 25 NOVEMBRE 1997 • PLACE BONAVENTURE

Jeu	17 h à 22 h
Vend	9 h à 22 h
Samedi et dimanche	10 h à 22 h
Lundi	9 h à 22 h
Mardi	9 h à 18 h

Adultes :	6 \$
Étudiants, aînés et membres de la FADOQ :	3 \$
Gratuit pour ceux qui ont vingt ans (sur présentation d'une carte d'identité)	
http://www.slm.qc.ca	



• CULTURE •

THÉÂTRE

Les séductions du paradis

CRUISING PARADISE

Textes extraits de *Cruising Paradise*, de Sam Shepard, traduits par Pierre Legris. Mise en scène et chorégraphies: Paula de Vasconcelos. Décor et accessoires: Raymond Marius Boucher. Costumes: Angelo Barsetti. Lumières: Marc Parent. Conception sonore: Marc Dessales. Avec Nathalie Claude, Claude Despains, AnneBruce Falconer, Geneviève Martin, Michel Monty, François Papineau, Paul-Antoine Taillefer et la voix de Louise Bombardier. Une production de Pigeons International présentée à l'Usine C jusqu'au 29 novembre.

SOLANGE LÉVESQUE

De tous les spectacles de Pigeons International auxquels j'ai assisté, celui-ci est sans doute le plus intéressant. Évitant le piège de transposer littéralement une ou plusieurs nouvelles du recueil de Shepard, Paula de Vasconcelos s'est employée à transposer plutôt un univers et ce qui fait la puissance de cet univers.

Bien sûr, Shepard est américain; bien sûr, le spectacle évoque une certaine Amérique; il ne faudrait pas croire pour autant que son propos majeur porte sur l'américanité. Lorsqu'on

considère *Cruising Paradise* selon de Vasconcelos, le sens du titre n'apparaît pas tant être la recherche du paradis ou d'un paradis perdu; le spectacle évoque un paradis multiple qui pourrait s'offrir à nous dans les moments les plus inattendus et les plus humbles, un paradis qui cherche à nous séduire et que nous laissons passer, par inconscience, indolence ou refus.

A quoi correspondrait ce paradis? À l'absorption dans l'instant, au bonheur de pouvoir s'émouvoir et se mouvoir (la vie), bonheur que vient révéler ou magnifier la rencontre avec l'autre. Plusieurs scènes de *Cruising Paradise* sont axées justement sur la rencontre, sur ses ébauches, ses chutes vertigineuses, ses épiphanies et les rêves qu'elle vient éveiller en chacun.

La conceptrice approche son sujet avec les moyens de la poésie et non ceux, plus discursifs, de la prose. Ainsi, plusieurs scènes recréent des bribes de vie où les modulations de la lumière et des noirs jouent un rôle déterminant. Sur des musiques intemporelles, les personnages se croisent, se souviennent, se découvrent et se perdent. Leurs attirances et leurs trajectoires se manifestent dans un décor qui donne une dimension extraordinaire à tout ce qui se passe sur la scène: une arche de bois presque japonaise, un sol peint au motif de terre desséchée et ce ciel changeant derrière, qui suggère un es-

pace infini (véritable installation de Raymond Marius Boucher).

Dans les nombreux passages dansés, il y a d'ailleurs un souci d'exploration de la verticalité: le haut et le bas, le ciel et la terre semblent les deux pôles magnétiques du spectacle. L'articulation des fragments de texte à ces passages chorégraphiés s'accomplit toujours naturellement, et la direction du jeu ainsi que la finesse de la distribution confirment le style original que Pigeons a développé depuis sa fondation.

La présence scénique d'AnneBruce Falconer, en particulier, autant comme comédienne que comme danseuse, s'avère d'une grande force. Seul le personnage de la voyageuse suédoise (et non l'actrice Nathalie Claude) m'est apparu plus faible, moins intégré, trop réaliste. Ce qui n'empêche pas le spectacle d'être une grande création de la saison.

Deux bémols à la clé: 1- si on ne parle pas anglais, on sera frustré de ne pouvoir suivre d'importantes scènes



AnneBruce Falconer et François Papineau

qui se déroulent dans la langue de Shakespeare, sans être traduites directement et sans qu'on puisse autrement en saisir le sens; 2- le son est par moments si fort qu'on doit se boucher les oreilles (c'est malheureusement souvent le cas à l'Usine C). Tant de décibels sont-ils indispensables?

CHANSON

Toucher du Smallwood

SYLVAIN CORMIER

Une voix, sans amplification, nous parvient de derrière la petite scène du studio-théâtre de la PdA. C'est Jeff Smallwood qui se présente lui-même. Premiers rires. Et le voilà qui surgit prestement, arborant le visage souriant et clair de l'homme content d'être encore là en ce troisième des quatre lundis de son séjour dans la chouette petite salle de 138 places, rayonnement prolongé par une chevelure de saule pleureur centenaire. Que de cheveux! En cours de soirée, on aura déduit que c'est le trop-plein du cerveau qui lui frise ainsi la tête; ça lui sort de partout. Pareil pour le talent.

On savait Smallwood guitariste accompagnateur (on l'a vu et revu, toujours enthousiaste et brillamment efficace, aux côtés des Richard Séguin, Roch Voisine et compagnie); ses deux albums ont révélé le chanteur au timbre pur et un auteur-compositeur-in-

terprete sensible, mais on ignorait généralement, à moins de l'avoir rencontré, que le gars est également un p'tit comique, doublé d'un pince-sans-rire redoutable, triplé d'un fiefé tireur de pipe, comme on dit chez nous. Entre les chansons, et parfois même pendant, Smallwood multiplie clins d'œil, anecdotes et gags récurrents, tirant large profit du moindre prétexte. Une jeune femme brandit un appareil photo? Jeff l'invite sur scène pour poser avec lui, puis feint l'exaspération: «Personne d'autre?» Tout lui sert, jusqu'à son français approximatif: le public lui souffle les mots manquants, lui s'étonne des consonances. Source intarissable de rigolade. On le constate: les chanteurs et musiciens ont bien de la chance de côtoyer depuis des années cet impayable Anglo, trop rarement en spectacle sous son propre nom.

La musique n'en est pas moins au centre du spectacle. Et même autour.

En demi-cercle, les quatre magnifiques guitares de Smallwood tiennent presque lieu de complices. D'ailleurs, Smallwood présente sa plus belle, au métal irradiant: «Celle-là, c'est une dobro. D-O-B-R-O.» Et relance la fille au flash: «Vas-y, prends-la en photo!» Divertissement justifié par le jeu de l'instrumentiste, impressionnant sans esbroufe, suite exemplaire de pickings subtils, de strumming vigoureux à la Pete Townsend, de licks country-rock judicieux, de guitare slide lascive et de bottleneck juteux. Jargon de guitariste qui se résume à ces qualités rarement conjuguées: tact, dextérité, intensité.

Plus important encore, le guitariste sert les chansons, jamais le contraire. Du lot, j'ai surtout goûté le pan anglophone, évocations tendres, souvent tristes, parfois poignantes, histoires d'un couple effrité (*Cindy And Jim*) ou d'un ami guitariste mort trop tôt (*The*

Day The Blues Turns To Grey), qui valent cent fois les textes francophones de l'album *Boulevard des minuscules*, signés Boris Bergman, amoncellement de fantasmes d'un Français de France sur l'Amérique (*Son père me prête la Cadillac, Denver, Fils de Memphis*): tous les efforts de ce bon Jeff pour leur insuffler un peu de vérité n'empêchent pas les «pompes en daim bleu» et les «faut qu'aille sur les docks» d'agacer. A cet irritant près, la rencontre est entièrement sympathique: après deux heures avec l'attachant cheveu, on est liés. Invariablement, Smallwood touche. Profitez-en: toucher du Smallwood porte chance.

JEFF SMALLWOOD ET SES GUITARES

Au studio-théâtre de la PdA Le lundi 24 novembre à 20h.

LIVRES

Agustina Bessa Luis gagne le prix des littératures romanes

Rome (AFP) — Le prix international Union latine des littératures romanes 1997 a été décerné hier à la romancière portugaise Agustina Bessa Luis, a-t-on appris auprès des organisateurs de ce prix littéraire.

Auteur de 31 romans, de plusieurs volumes de contes et de courts récits, de chroniques et de pièces de théâtre, Bessa Luis, 75 ans, qui a été également directrice d'un des plus célèbres théâtres de Lisbonne, Dona Maria II, possède un style riche en énigmes et en aphorismes qui fascine et souvent intrigue. Très appréciée au Portugal, son œuvre, parfois angossante, est notamment étudiée dans les écoles.

Un de ses romans les plus connus à l'étranger est *La Sibille* (*A Sibila*), publié en 1954. Ce roman décrit un monde paysan ancré dans des formes ancestrales de vie, où les femmes conservent les traditions et la mémoire. Bessa Luis a également écrit des scénarios pour le cinéma et a collaboré plusieurs fois avec le grand réalisateur portugais Manoel de Oliveira.

Fondé en 1990 dans le but de contribuer à la diffusion de l'œuvre d'un romancier de langue néo-latine, le prix international Union latine des littératures romanes a été attribué lors des précédentes éditions à Juan Carlos Onetti, José Cardoso Pires, Jean-Marie Gustave Le Clezio, Gonzalo Torrente Ballester, Vincenzo Consolo, Alexandru Vona et Lalla Romano.

Le jury, présidé cette année par l'Italien Vincenzo Consolo, était composé notamment des écrivains et critiques Luis Sepulveda (Chili), Javier Tomeo (Espagne), Robert Lalonde (Québec), Almeida Faria (Portugal), Dan Haulica (Roumanie) et Roger Grenier (France). Il a considéré Agustina Bessa Luis comme «la créatrice d'une œuvre de dimension universelle».

Les autres candidats au prix de cette année étaient Luis Hamelin (Québec), Raffaella La Capria (Italie), Juan Marsé (Espagne), Ana Miranda (Brésil), Daniel Pennac (France), Sergio Ramirez (Nicaragua) et Radu Anton Roman (Roumanie).

EN BREF

Comme Arnold

(Reuter) — En visite au Musée de la tolérance, le premier ministre d'Israël, Benjamin Nétanyahou, a déclaré son admiration au comédien musclé Arnold Schwarzenegger. «J'ai vu tous vos films, peut-être que je devrais faire comme vous», a blagué l'homme politique. Les reporters n'ont pas su quel film de son idole préférait Nétanyahou; *Conan the Barbarian*, *True Lies* ou la série des *Terminator*.

Quel est le bon Bond?

(AP) — MGM a déposé une poursuite contre Sony Pictures, qui compte maintenant produire ses propres films de James Bond. Dans son action en cour fédérale, MGM allègue qu'un ancien dirigeant, John Calley, avait emporté des renseignements confidentiels quand il est parti travailler pour la filiale du groupe nippon. De son côté, Sony s'estime en droit d'utiliser dans des vues animées le personnage du romancier anglais Ian Fleming. Le 18^e film avec l'irrépressible agent 007, *Tomorrow never Dies*, sortira en salles le mois prochain. Les 17 précédents de la

MGM, ont amassé des revenus de quelque 2,5 milliards depuis 1962.

Un film en finance un autre

(Reuter) — Le réalisateur Francis Ford Coppola vient de voir sortir en salle son *Rainmaker*, adapté d'un roman de John Grisham. Mais ce long métrage lui servira surtout à en financer un autre qui sera «personnel», a-t-il raconté. Le propos de ce film devrait être «le genre humain à notre époque, là vers où nous nous dirigeons».

Décès d'un arrangeur

(AP) — Le compositeur et arrangeur Saul Chaplin est mort en fin de semaine à 85 ans. Associé à la production de 60 longs métrages, il avait gagné trois oscars. Entré chez Columbia Pictures en 1940, ensuite chez MGM, il a reçu ses oscars pour ses arrangements des chansons de Leonard Bernstein et Stephen Sondheim dans *West Side Story* ainsi que ceux de *Seven Brides for Seven Brothers* et *An American in Paris*.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR
Paul Cauchon

ADRIENNE CLARKSON

Mme Clarkson présente une série de reportages culturels chaque mercredi. Ce soir, un portrait d'Elisabeth Schwarzkopf, la célèbre soprano qui a maintenant 81 ans.

CBC, 19h

LA FIN DU MONDE EST À SEPT HEURES

Comme invitée, une jeune retraitée, Madeleine Poulin.

Quatre Saisons, 19h

GRANDS REPORTAGES

La BBC de Londres s'est penchée sur le cas du docteur Benjamin Spock, qui a révolutionné la pédiatrie mais qui, paraît-il, n'était pas toujours jojo avec ses propres enfants...

RDI, 20h

ENJEUX

Un reportage sur la passion des pilotes de brousse.

Radio-Canada, 21h

LE CERCLE DES MÉTIERS

Cette émission française reçoit ce soir des invités qui adorent manier les mots et jouer avec les mots — Alain Rey, Henriette Walter, Frédéric Dard, Philippe Caubère, etc.

TV5, 23h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

LA MORT EN VENTE LIBRE

(4) (The Good Fight) É.-U. 1992. Drame judiciaire de J.D. Coles avec Christine Lahti, Terry O'Quinn et Jonathan Crombie. Les difficultés rencontrées par une avocate qui assure la défense d'un jeune athlète cancéreux qui poursuit en justice une compagnie de tabac.

TQS 14h

CINQ JOURS EN JUIN

(4) Fr. 1989. Drame sentimentale de M. Legrand avec Sabine Azéma, Annie Girardot et Matthieu Rozé. Lors du débarquement des Alliés en Normandie, un musicien adolescent, accompagné de sa mère et d'une jeune femme fantasque, part en bicyclette rejoindre sa famille.

Canal D 23h

THE FIREMEN'S BALL

(3) Tch. 1967. Comédie satirique de M. Forman avec Jan Vostreil, Josef Kolb et Frantisek Debolka. Les pompiers volontaires d'un village organisent une fête populaire.

CBC minuit

LES GARÇONS DE SAINT-VINCENT

(3) (The Boys of St. Vincent) Can. 1992. Drame de J. N. Smith avec Henry Czerny, Brian Dooley et Philip Dinn. Dans un orphelinat, des religieux font face à des accusations de violences et d'attentats à la pudeur envers de jeunes garçons.

SRC 23h20



	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) (4) 3	Les Mondes de Sismi / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir (9) Ce soir en couleur (18:30)	Virginie	Maman chérie	Le Volcan tranquille	Enjeux / Pilotes de brousse: de la passion au danger; attention danger, du plutonium entre au Canada	Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Nouvelles du sport	Cinéma / LES GARÇONS DE SAINT-VINCENT avec Henry Czerny (23:20)			
TVA	4 (5) 6	Claire Lamarque / En vedette, punks, grunges, ravers et cie (16:00)	Les Mordus / Pénélope McQuade, JICI Lauzon	Le TVA	Piment fort / Serge Thériault, Jacques Chevalier, Richard Z. Sirois	La Poule aux oeufs d'or	Politiquement Colette / Martine Francke, François Massicotte	Le Retour	Sauve qui peut!	Le TVA	Le Poing J / Yves Desgagnés, Rita Lafontaine, Patrick Norman, François Massicotte, Alannah Myles	Le TVA Sports / Loteries (23:52)	Le TVA Sports / Loteries (23:52)			
TOC	15 (17) 24	Il était une fois... les explorateurs	Passé-Partout	Allô prof	La Maison de Ouzimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	National Geographic / Eléphants du Botswana	Le Joyau de la couronne	En pleine nature / Des Koalas dans mon jardin	Québec plein écran	La Période de questions				
TOS	2 (4) 16	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / 2 BE 3	La fin du monde est à 7 heures	Hockey / Canadiens - Hurricanes									
CABLE	RD1	Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maisonnette / l'écoute	Atlant. / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest				
	TV5	Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Envoyé spécial	...entendeur	Savoir plus santé	Journal belge	Le Cercle des métiers				
	D	Le Baron (16:00)	L'Homme de fer	Animalier / Les Félines	L'Épopée du rail / L'Ouest	Des Crimes / Délits d'opinion	Av. du XXe...	Les Énigmes	Le Baron	Cinéma / CINQ JOURS EN JUIN						
	V	La Vie... (16:00)	Voyages...	Combat... chefs	Croque la vie	Solo	Diagnostic / L'Estomac... Intestins	Victoire	Guérir...	Santé et Société / Dure la douleur	Allô docteur					
	MP	M. v. (12:00)	La Courbe	Les Bombes	Le Mix	Les Aventures du grand Talbot	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.									
	MX	MusiMax Collection (14:00)	Country Max	Les Immortels	MusiMax Collection											
	CF	Schtroumpfs	Lapoisée...	Le Studio	Soeur volante	Les Jules										
	TF	Donkey Kong	Scooby Doo	Road Runner	Crypte show	Sacrés Dragons	Bêtes à craquer	Capitaine Star	Splat!	Le Zinzin...	Les Simpson	Le Dragon...	WildC.A.T.s	Highlander	Les Simpson	Arsène Lupin
	RDS	Et que ça bouge	Coupe du Monde de ski alpin	Caroline Olivier	Sports 30 Mag	Endurosérie	Coach	Rodger, Rodger	Sports 30 Mag							
	6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Adrienne Clarkson Presents	The Rez	Mr. Bean	Black Harbour	The National / CBC News	The National Update	News				
	4	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Spin City	Murphy Brown	The Drew Carey Show	Ellen Working	Law and Order	CTV News	Nightline		
	12	Mad About You	Seinfeld	Pulse	E.T.	The Nanny										
	GBL	The Young and the Restless	Global News	Frasier	First Nat. News	Simpsons	Clueless	Beverly Hills, 90210	Party of Five	Chicago Hope	Sportsline	Global News				
	24	Bananas / ...	Pingu / Arthur	S. Bus / Planet	Kratt's...	Bill Nye...	Incredible...	Disaster / Fire...	Studio 2	Yo-Yo Ma: Inspired by Bach	Human Edge	Studio 2				
	8	Rosie... (16:00)	News	ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Spin City	Dharma & Greg	Ellen	Primetime Live	News	Nightline (23:35)				
	13	Montel... (16:00)			E.T.	Mad About You										
	22	101 Dalmatians	M*A*S*H	The Simpsons	News	Frasier	Grace Under...									
	3	Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	The Nanny	Murphy Brown	Public Eye with Bryant Gumbel	Chicago Hope	News	The Late Show (23:35)			
	8	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy								
	5	Home... (16:00)	Oprah			NBC News	Jeopardy	Wheel of...	All Star TV Censored Bloopers	3rd Rock from the Sun	Working	Law and Order				
	10	Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition								
	33	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego	Newshour	Nightly Bus.	Points North	Scientific American Frontiers	Mark Russell	The Strip Show			Cinéma / SILVERADO (4)			
	57	Wishbone	C. Sandiego	Book of Virtues	ITN News	Nightly Bus.	Newshour	From the Back Alleys... To the Supreme Court and Beyond					Frontline			Charlie Rose
	MM	VideoF. (12:00)	RapCity	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	VideoFlow	DaMix	Pop-Up Video	MuchMegaHits	Beavis...	Spotlight			
	TSN	WCW Wrestling "Nitro" (16:00)		Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	Billiards	TSN Pins Bowling					Aviation			

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE



LITTÉRATURE

La valse des prix se poursuit

Place au prix du Gouverneur général et au Grand Prix du livre de Montréal

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Dans le monde du livre, la distribution des prix se poursuit: sous l'égide de XYZ Editeur, ont été récompensés hier pour leur génie littéraire Aude, écrivain originaire de Sainte-Foy et qui compte désormais le prix du Gouverneur général à ses honneurs, et Willie Thomas, nouveau romancier à qui on a décerné le Grand Prix du livre de Montréal.

Journée faste, donc, pour XYZ Editeur, hier, qui, heureux hasard, voit deux de ses protégés récompensés, à l'échelle nationale, par la remise d'un des sept prix littéraires du Gouverneur général et, sur la scène littéraire montréalaise, par le Grand Prix du livre de Montréal.

À Ottawa, le gouverneur général Roméo LeBlanc a donc serré la main de quatorze lauréats, sept en français et autant en anglais, leur remettant la distinction accompagnée d'une bourse de 10 000 \$ chacun. Du côté francophone, la série de

lauréats est donc composée d'Aude, dans la catégorie romans et nouvelles, pour *Cet imperceptible mouvement*; de Pierre Nepveu, catégorie poésie, pour *Romans-fleuves*; d'Yvan Bienvenue, en théâtre, pour *Dits et inédits*; de Roland Viau, catégorie études et essais, pour *Enfants du néant et mangeurs d'âmes* — *Guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*; de Michel Noël, en littérature jeunesse (texte), pour *Pien*; de Stéphane Poulin, en littérature jeunesse (illustrations), pour *Poil de serpent, dent d'araignée*; et enfin de Marie José Thériault, pour *Arracher les montagnes*, une traduction de *Digging up the Mountains*, de Neil Bissoondath.

Leurs semblables, côté anglophone, sont Jane Urquhart (*The Underpainter*, roman), Dionne Brand (*Land to Light On*, poésie), Ian Ross (*farewel*, théâtre), Rachel Manley (*Drumblair* — *Memories of a Jamaican Childhood*, essai), Kit Pearson (*Awake and Dreaming*, texte jeunesse), Barbara Reid (*The Party*, illustrations jeunesse) et Howard Scott (*The Euguelion*, traduction).

Il s'agissait de la 61e remise de ces prix du Gouverneur général pour lesquels les jurys de pairs ont reçu cette année des éditeurs 1061 titres (481 en français et 579 en anglais).

Pendant ce temps, à Montréal, un nouveau venu dans l'univers du roman, Willie Thomas, recevait des mains du maire Pierre Bourque le Grand Prix du livre de Montréal, marié à une bourse de 10 000 \$, décerné depuis 1987 par la Ville de Montréal à un auteur d'un ouvrage de langue française ou anglaise pour «la facture exceptionnelle et l'apport original de cette publication», tous genres littéraires confondus.

Sélection difficile

Pour son tout premier roman, *Cristoforo* — *Récits insolites d'un singulier voyageur*, publié chez XYZ Editeur, Willie Thomas a reçu les faveurs du jury présidé cette année par l'écrivain Marie-Claire Blais. «Nous récompensons un ton nouveau, une fraîcheur, une audace littéraire qui s'inspire de l'histoire et du récit», a expliqué hier Marie-Claire Blais, soulignant le tra-

vail ardu du jury soumis à une sélection difficile. «L'auteur utilise un langage coloré qui évoque la magnificence des romans de Réjean Ducharme.»

Dans un savoureux mélange de surprise et d'émotion, le lauréat a expliqué avoir essayé de se plonger dans l'univers de ces Français du XVII^e siècle, responsables de la naissance du Québec. «Ça été plutôt long et ardu d'écrire ce premier roman, mais j'avais le goût de faire un voyage dans le temps et l'espace, de faire une synthèse de tous ces Français arrivés ici avec leur propre culture.» *Cristoforo* est une histoire relatée par Anastase de Saint-Just, cul-de-jatte qui fait fortune dans le commerce des fourrures et qui se trimballe d'un océan à l'autre et plonge les lecteurs dans les récits de voyage des Champlain, Cartier, Sagard et La Hontan.

L'an dernier, c'est Yvon Rivard qui a avait reçu cette récompense pour *Le Milieu du jour*. Cette année, les finalistes étaient aussi Robert Lalonde, D. G. Jones, Régine Robin et David Solway.

CINÉMA

Creuser son sillon à Paris

Malgré des retombées plus politiques que concrètes, le milieu du cinéma trace un bilan positif de la manifestation *Cinéma du Québec à Paris*.

Odile Tremblay
Le Devoir



Hier, des représentants des associations professionnelles de producteurs, réalisateurs et scénaristes québécois, avec à leurs côtés Bernard Boucher, de la SODEC, venaient rencontrer la presse pour effectuer le bilan de l'événement *Cinéma du Québec à Paris*. La manifestation, qui se déroulait du 5 au 9 novembre dernier dans la capitale française, avait au départ laissé plusieurs observateurs sceptiques. Nombreux étions-nous à interroger le choix des films québécois retenus, comme à questionner l'impact de ces productions auprès de la presse parisienne.

Une douzaine de Québécois qui étaient présents à Paris (dont les cinéastes Michel Poulette, Claude Fournier, Jennifer Allyn et Denis Chouinard), à l'heure de tracer le bilan, s'étaient quand même donné hier le mot pour tracer un bilan positif (voire jovialiste) de l'événement, soulignant tous les bons côtés de l'affaire et passant sous silence ses failles.

Tranchons là. Selon les échos reçus de Paris, quelques irritants sont venus ternir le tableau. Alors que Daniel Toscan du Plantier, le grand manitou d'Unifrance, avait promis de mettre tout son poids pour convaincre la presse parisienne de se déplacer, force fut de constater que cette dernière brillait en général par son absence. Si quelques textes, notamment dans *Le Film français* et *Le Figaro*, rendirent compte de l'événement, ils n'abordèrent que l'aspect politique de la chose sans faire état des films eux-mêmes. La plupart des projections se sont effectuées devant des auditoires clairsemés et la rencontre n'a pas encore débouché sur une distribution en sol français des films présentés (mais plusieurs seraient en cours de visionnement par les distributeurs).

Cela dit — et c'est ce qu'essayaient de traduire les participants hier en la qualifiant de premier pas dans la bonne direction —, la manifestation parisienne a quand même porté certains fruits sur le front politique et interrelationnel. Ne serait-ce qu'en renforçant les liens entre les associations et leurs contreparties françaises. Main dans la main, celles-ci ont d'ailleurs signé conjointement un manifeste (à l'intention de leurs gouvernements respectifs) demandant l'adoption des mesures de protection des films francophones (dans la foulée des clauses d'exemption culturelle des anciens accords du GATT). En outre, expliquait Claude Fournier, la France serait à la recherche d'une sorte de Jack Valenti français pour monter à la défense du film francophone.

Rappelons aussi qu'un protocole bilatéral de distribution de films, signé par la SODEC et son pendant français, le Centre national de la cinématographie, prévoit le soutien annuel en matière de distribution de quatre films français au Québec et d'autant de nos longs métrages sur le territoire de l'Hexagone. Le choix des films québécois qui bénéficieront de cette aide fi-

nançière sera celui des distributeurs eux-mêmes plutôt que de la SODEC, ce à quoi applaudit le milieu.

Évoquant le Festival de Blois, de toute évidence balayé par la manifestation parisienne, Louise Baillargeon, à la tête de l'Association des producteurs, ne brûlait guère d'enthousiasme: «Le bilan de nos membres était assez négatif pour Blois. Il ne débouchait sur aucune rencontre professionnelle. Ni producteurs ni exploitants de salles ne s'y déplaçaient.» Louise Baillargeon, comme semble-t-il une bonne partie du milieu, a envie de creuser le sillon de ce rendez-vous annuel à Paris, si possible en l'améliorant. Toutes les associations présentes hier avaient choisi d'appuyer l'initiative de la SODEC plutôt que de cracher dans la soupe, et les grognements qui avaient fusé entre les branches se sont éteints devant le mur du consensus.

Cru 1998 à surveiller

Si, politiquement, la manifestation parisienne a permis un certain déblayage, le choix des films québécois qui y furent présentés demeure contestable. *Cosmos*, *La Comtesse de Baton Rouge* et *Clandestins* semblant un peu noyés parmi les productions commerciales, *J'en suis*, *La Conciergerie*, *Liste noire* et *L'Homme idéal*. Le cru 1997 n'était pas très fort, et pour marquer le coup de la première manifestation dans la capitale française, il eût peut-être mieux valu attendre l'an prochain. De fait, 1998 pourrait bel et bien être l'année où le cinéma québécois reprendra du poil de la bête. Non seulement les films de Robert Lepage et de François Girard sont-ils attendus, mais également ceux de Paul Tana, Jacques Leduc (coproduit avec la France et donnant la vedette française à Annie Girardot) Michel Brault, Charles Binamé (dont incidemment le titre ne sera pas *Vivre!* mais *Le Cœur au poing*). Sans compter les œuvres de la relève signées par Denis Villeneuve et Manon Briand. C'est en 1998 que le Québec a des chances de présenter une belle gerbe de films, d'avoir de bons morceaux à Cannes et de faire parler de lui. Espérons que lors de la prochaine semaine du cinéma québécois à Paris, Unifrance convaincra les médias parisiens de se pointer au rendez-vous.

Maroc Québec

Un mot pour signaler l'existence d'une première coproduction Canada-France-Maroc actuellement en tournage. Il s'agit de *Les Casablancais* d'Abdelkader Lagtafi, coproduit au Québec par Les Films de l'île. Cette fiction en trois tableaux se veut une critique caustique de la société marocaine. Elle sera tournée entièrement à Casablanca, en arabe et en français, et distribuée à Montréal en 1998.



LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

20

ORCHESTRE DE CHAMBRE I MUSICI DE MONTRÉAL

Direction: Yuli Turovsky
MUSIQUE ANGLAISE

Jonathan Boyd, ténor
Vaughan Williams: Fantasia on Greensleeves, Finzi: Dies natalis, Britten: Les Illuminations et Simple Symphony

Jeudi 20 novembre 20h00, salle Pollack 555 Sherbrooke Ouest métro McGill
Billets réguliers: 23,50\$, aînés: 19,75\$, étudiants: 10,00\$ (taxes incluses)
Billetterie: (514) 982-6037 poste 224

21

ORCHESTRE BAROQUE DE MONTRÉAL

Joël Thiffault - Directeur artistique

présente

LES PREMIERS GRANDS ROMANTIQUES: Beethoven - Schubert - Mendelssohn

20h, Salle Pierre-Mercure, 300 est boul. de Maisonneuve (métro Berri UQAM)
Billets par Admission - 790-1245 ou à la Salle Pierre-Mercure
21,25 \$ (rég.), 16,25 \$ (aînés), 13,25 \$ (ét.) T.T.C.
Renseignements & abonnements: 272-7714

21 & 28

Le Nouvel Ensemble Moderne

sous la direction artistique de Lorraine Vaillancourt

présente:

Scandinavie, Biennale 97 du NEM

Le NEM en concert les 21 et 28 novembre

Salle Claude-Champagne, 20 heures

Musiques du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède.
343-5962

21 & 24

QUATUOR MOLINARI

présente

MUSIQUES DU XX^e SIÈCLE

EVANGELISTA - SCHAFFER - CHOSTAKOVITCH

• Vendredi 21 nov., 20h, Salle Rodolphe-Mathieu
Pavillon Michel-Sarrasin, UQTR, Trois-Rivières
• Lundi 24 nov., 20h, Église Unitarian,
5035 boul. de Maisonneuve o., Montréal

Billets à l'entrée: 15 \$, 10 \$ (ét. et aînés). Rens.: 527-5515

22

L'ORCHESTRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

sous la direction de Jean-François Rivest

présente dans le cadre de la Biennale 97 du NEM,

TIENSUU : LUMO; SIBELIUS : TAPIOLA et CHOSTAKOVITCH : CONCERTO POUR VIOLONCELLE N° 1

Soliste : YEGOR DYACHKOV

20h Salle Pollack, 555 Sherbrooke ouest (métro McGill)
Entrée libre - Renseignements: 343-6427

23

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

présente

TRIO PENNETIER-PASQUIER-PIDOUX

avec LAURENT VERNEY, alto

MOZART, FAURÉ, BRAHMS

Le dimanche 23 novembre à 15h30
Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke Ouest - Rens.: 932-6796 ou 487-2822
Billets: 25,00 \$ / Étudiants (22 ans): 15,00 \$

24

ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL

Dir.: Boris Brott
présente

MESSIE

GEORG FRIEDRICH HANDEL

Suzie LeBlanc, soprano; Daniel Taylor, alto;
Benjamin Butterfield, ténor; Daniel Lichti, basse.
19h30 à la Cathédrale Christ Church (entre Eaton & La Baie)
Billets: 25 \$, 15 \$ (étudiants), PdA 842-2112, admission: 790-1245

25

CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE L'UQAM

Direction: Marc Bélanger

VIVALDI, MOZART, ELGAR, BARBER, TCHAIKOVSKI

20h Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladéau
300 boul. de Maisonneuve Est, Mtl (Métro Berri-UQAM)
Billets: 10 \$, étudiants: gratuit Rens.: 987-6919 ou 987-3000 (poste 0294)

26

SÉRIE CBC/MCGILL

SUZIE LEBLANC, SOPRANO

DANIEL TAYLOR, HAUTE-CONTRE

accompagnés d'un ensemble instrumental

Airs et duos de Schütz, J.S. Bach et Haendel

19 h 30, salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest

12 \$ / 8 \$ étudiants et aînés

298-457

27

L'ENSEMBLE LES BORÉADES DE MONTRÉAL

présente

CHARLES BURNEY

Volet 1er: La musique allemande

J.A. Hasse, C.P.E. Bach, F.J. Haydn

Joël Thiffault, claveciniste et Jim Coward, récitant.

20h15, Chapelle St-Louis de l'Église Saint-Jean-Baptiste, 4230 Drolet

20\$ (aînés: 16\$, étudiants: 12\$) 281-6744, 259-5114

28, 29 & 30

OPÉRA MCGILL

Giulio Cesare de G.F. Handel

ORCHESTRE BAROQUE DE MCGILL

HANK KNOX, chef

SYLVAIN BISSONNETTE, metteur en scène

Salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest

19 h 30 (14 h et 19 h 30 le 30), 12 \$ / 10 \$ (étudiants et aînés)

398-4547



Une scène du film *Les Clandestins*

ARCHIVES LE DEVOIR

Événements musicaux et lecteurs du Devoir :

un accord parfait!

Pour plus de détails : 985-3322

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR